DOCUMENT DE RECHERCHE DES RCRPP

Initiatives de prévention du crime : Un profil multimédia de projets-pilotes du CNPC

par

Sharon M. Stroick, Ph.D., MCIP

Document de recherche des RCRPP n^{o} F|25

Août 2002

Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques
600 – 250, rue Albert
Ottawa (Ontario) K1P 6M1
http://www.rcrpp.org

Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques inc. (RCRPP)
600 – 250, rue Albert, Ottawa (Ontario) K1P 6M1
Téléphone : (613) 567-7500   Télécopieur : (613) 567-7640
Site Web : http://www.rcrpp.org

Initiatives de prévention du crime : Un profil multimédia de projets-pilotes du CNPC

par
Sharon M. Stroick, Ph.D., MCIP

© 2002 Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques inc.

Avant-propos

La notion de « prévention du crime par le développement social » reconnaît que des processus complexes à caractère social, économique et culturel contribuent à la criminalité et à la victimisation. Donc, outre les politiques et les programmes de justice pénale reliés au contrôle de la criminalité, les gouvernements prennent des mesures pour assurer des conditions de sécurité physique et matérielle aux individus, aux familles et aux collectivités. Le gouvernement du Canada a mis en place à cette fin la *Stratégie nationale sur la sécurité communautaire et la prévention du crime*, dont la gestion est assurée par le ministère de la Justice et le Solliciteur général du Canada par l'intermédiaire du Centre national de prévention du crime (CNPC). La *Stratégie nationale* met l'accent sur la prévention du crime par le biais du développement social, ce qui signifie que le CNPC appuie des projets de développement social qui contribuent à réduire la criminalité et la victimisation dans des collectivités à la grandeur du pays. Plus de 2 000 projets pilotes ont reçu l'appui du Centre depuis 1998.

Dans le contexte du projet *Initiatives de prévention du crime : Un profil multimédia de projets-pilotes du CNPC*, le présent document de recherche décrit la façon dont les stratégies de développement social en matière de prévention du crime s'intègrent à des efforts plus vastes déployés par la société en vue de contrôler le crime et réduire la victimisation. Il s'agit d'une question importante pour le Réseau de la famille des RCRPP, qui s'emploie à faire avancer le débat public sur des questions de politiques qui ont une incidence sur tous les types de familles canadiennes et sur les conditions dans lesquelles elles vivent. Par ses travaux, le Réseau de la famille appuie la mission des RCRPP qui consiste à faire du Canada une société plus juste, plus prospère et plus humanitaire.

Le rapport contient aussi un compte rendu écrit portant sur les vidéos diffusés et les profils Web de six projets-pilotes innovateurs du CNPC qui visent à répondre aux besoins des enfants et des jeunes partout au pays. Ces vidéos furent réalisés par notre partenaire dans le projet actuel, Learning and Skills Television of Alberta. Un documentaire spécial d'une durée d'une demi-heure sur cinq des six projets ciblés fut aussi préparé qui, de concert avec la présente étude, aidera à démontrer de quelle façon les collectivités ont réagi avec efficacité aux menaces découlant de la criminalité et de la victimisation à l'échelle locale.

Je suis reconnaissante à l'auteure de ce document, Sharon Stroick, d'avoir réussi à présenter de façon ordonnée la vaste documentation sur les méthodes et les stratégies de prévention du crime, et à Caroline Beauvais, d'avoir offert des services d'aide à la recherche pour la préparation de ce document. Nous remercions aussi la Learning and Skills Television of Alberta pour la réalisation des vidéos documentaires et de diffusion, ainsi que pour la production du site Web du projet. Tous les membres de l'équipe de production sont mentionnés dans l'appendice B, mais il convient d'attribuer une mention spéciale à David Battistella, directeur et contrôleur du montage vidéographique, et à Julia Walden, pour la réalisation des vidéos et de la documentation pour le Web. Ce projet n'aurait pas pu être réalisé sans le généreux appui financier du Centre national de prévention du crime. Nous transmettons des remerciements au personnel du CNPC qui a appuyé ce projet, notamment à Maureen McEvoy et à Mark Stokes pour leur aide et leurs conseils pendant toute la durée du projet. Enfin, nous sommes reconnaissants aux personnes et aux organismes d'un bout à l'autre du pays qui ont livré leurs témoignages pour la réalisation de ce

projet et leurs réflexions sur la façon dont les Canadiens pourraient s'attaquer aux causes fondamentales de la criminalité.

Jane Jenson
Directrice, Réseau de la famille
Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques

Juillet 2002

Résumé

La *Stratégie nationale sur la sécurité communautaire et la prévention du crime* est un outil d'encadrement pour les efforts du gouvernement fédéral visant à s'attaquer aux causes profondes de la criminalité. Lancée en 1994, la *Stratégie nationale* encourage une collaboration fédérale, provinciale et territoriale, et elle met l'accent sur la mobilisation des Canadiens afin qu'ils prennent des mesures concrètes à l'échelle communautaire pour prévenir la criminalité et la victimisation. Le Centre national de prévention du crime (CNPC) est responsable de la mise en application de la *Stratégie nationale* et, depuis 1998, il a investi dans plus de 2 000 projets-pilotes qui s'attaquent aux facteurs de risque dans la vie des gens comme les mauvais traitements, la violence, un encadrement parental déficient et la consommation abusive d'alcool et de drogue. Cette approche – la prévention du crime par le biais du développement social – s'attaquent de façon proactive aux facteurs personnels, sociaux et économiques qui incitent certaines personnes à s'engager dans des activités criminelles ou à devenir des victimes du crime.

Le projet *Initiatives de prévention du crime : Un profil multimédia de projets-pilotes du CNPC* fait appel à la télévision et au Web pour atteindre des jeunes qui risquent de commettre des crimes ou d'être victimes de crime. Six projets-pilotes du CNPC et les enjeux sur lesquels ils portent furent présentés dans de courts vidéos qui examinent la nature d'un risque particulier et qui contiennent le témoignage de l'un des jeunes affectés. Diffusés par l'entremise de plusieurs réseaux de télévision spécialisés, les vidéos invitent les téléspectateurs à consulter un site Web relatif au projet pour obtenir de plus amples informations et des liens vers des ressources pertinentes. Cinq des six vidéos furent présentés sous forme d'une émission documentaire spéciale en vidéo d'une durée d'une demi-heure pour diffusion à la télévision ou pour l'utilisation continue par le CNPC dans le contexte de ses activités de prise de contact avec les jeunes, les parents, les éducateurs et d'autres intervenants qui s'emploient à créer des communautés sûres et accueillantes à la grandeur du pays.

Le présent document de recherche est un texte qui accompagne le vidéo documentaire. Il situe d'abord les travaux entrepris par le CNPC dans le contexte plus vaste de la prévention du crime, comme on la décrit dans les écrits universitaires et ceux portant sur les politiques. L'étude met l'accent sur le « modèle de développement social » de la prévention du crime sur lequel se fonde la *Stratégie nationale sur la sécurité communautaire et la prévention du crime*. Des exemples de certains des projets-pilotes subventionnés par le CNPC par l'intermédiaire de la *Stratégie nationale* sont aussi décrits pour illustrer les façons dont la prévention du crime par le biais du développement social peut être instituée à l'échelle communautaire pour réduire les risques locaux de la criminalité et de la victimisation.

Un tableau schématique (encadré 3) indique à quel endroit le développement social se situe dans un système de classification simplifié de modèles de prévention du crime et il contient certains exemples des types d'activités qui peuvent être regroupés sous la rubrique de « la prévention du crime par le biais du développement social », tant en théorie qu'en pratique. La plupart des projets présentés dans notre étude peuvent être classés dans la catégorie des projets communautaires de prévention secondaire du crime.

Des renseignements détaillés sur chacun des six projets du CNPC décrits dans les vidéos et sur le site Web du projet sont aussi présentés. Ces profils comprennent des « témoignages » de jeunes qui furent interrogés pour les besoins des courts vidéos ainsi que des faits essentiels concernant les risques et les répercussions de la situation sur laquelle se penche chaque projet-pilote. On y trouve aussi un ensemble choisi de ressources électroniques et imprimées.

Mots clés : communauté, prévention du crime, victimisation, développement social, projet-pilote

Tables des matières

Avant-propos i
Résumé iv
Table des matières vii
Encadrés et tableaux viii

1.0 Introduction 1

2.0 Prévention du crime – Un concept à clarifier 2

2.1 Prévention du crime et développement social 5
2.2 De la théorie à la pratique 6
2.3 Une stratégie nationale de prévention du crime par le biais du développement social 7
2.4 Profils de prévention 11
2.5 Résumé récapitulatif – Prévention du crime par le biais du développement social 17

3.0 Projet d'Initiatives de prévention du crime 18

3.1 Les jeunes travailleurs du sexe 20
3.2 Porté disparu 23
3.3 T.R.U.S.T. 26
3.4 Les filles du club North Star 28
3.5 Alternatives à la suspension 31
3.6 The Can 34

Bibliographie 39

Appendice A. Le caractère complexe de la prévention du crime en tant que concept 44
Appendice B. L'équipe et les partenaires du projet 47
Appendice C. Ressources choisies pour les projets ciblés du CNPC 52
Sources de financement des RCRPP 60

Encadrés

Encadré 1 Quatre catégories théoriques de prévention du crime 4
Encadré 2 Stratégie de prévention du crime en neuf volets 7
Encadré 3 Réduction de la criminalité et de la victimisation 17

Tableaux

Tableau 1 Exemples clés de facteurs de risque et de protection 10
Tableau A-1 Tableau comparatif de typologies de prévention du crime 46

Initiatives de prévention du crime :
Un profil multimédia de projets-pilotes du CNPC

1.0 Introduction

Le gouvernement du Canada a mis en œuvre la *Stratégie nationale sur la sécurité communautaire et la prévention du crime* parce qu'il a reconnu que les mesures traditionnelles utilisées pour contrôler le crime, comme l'arrestation, la condamnation, l'emprisonnement et la réhabilitation des contrevenants, n'étaient pas suffisantes en soi pour *prévenir* le crime. Entre 1994 et 1997, le Conseil national de prévention du crime – un organisme bénévole composé de 25 spécialistes en développement de l'enfant, de porte-parole communautaires, d'universitaires, de travailleurs sociaux, d'avocats, de policiers, de médecins et de gens d'affaires – fut appelé à mettre au point une stratégie visant à s'attaquer aux causes fondamentales de la criminalité. Il en est résulté une stratégie pour encadrer les efforts fédéraux destinés à promouvoir la sécurité communautaire et la prévention du crime, qui avait pour but d'encourager une collaboration fédérale, provinciale et territoriale, et de susciter une mobilisation des Canadiens en vue de prendre les mesures voulues à l'échelle communautaire pour prévenir le crime.

Depuis 1998, on a fait appel à la *Stratégie nationale sur la sécurité communautaire et la prévention du crime* en vue de réduire le crime et la victimisation en s'attaquant à leurs causes profondes par l'intermédiaire d'une stratégie de développement social. La prévention du crime fondée sur le développement social est une approche proactive à long terme visant à agir sur les facteurs personnels, sociaux et économiques qui incitent des gens à s'engager dans des activités criminelles ou à devenir des victimes du crime. Le Centre national de prévention du crime est chargé de mettre en œuvre la *Stratégie nationale* et, depuis 1998, il a mis sur pied des projets-pilotes qui s'intéressent aux facteurs de risque dans la vie des gens comme les mauvais traitements, la violence, un encadrement parental déficient et l'abus de drogues et d'alcool. Cette étape des travaux se poursuivra jusqu'en 2003

À ce jour, la *Stratégie nationale sur la sécurité communautaire et la prévention du crime* a appuyé la réalisation de plus de 2 000 projets-pilotes communautaires (CNPC, 2001*a*). Toutefois, ni la *Stratégie nationale* en soi ni les mesures innovatrices prises par les communautés pour prévenir le crime et la victimisation par l'intermédiaire du développement social ne sont bien connues. Pour aider à corriger cette situation, le Réseau de la famille des Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques (RCRPP) a conclu un partenariat unique avec la Learning and Skills Television of Alberta (LTA) et le Centre national de prévention du crime (CNPC) pour produire un profil multimédia d'un choix de projets-pilotes du CNPC.

De mars à novembre 2002, le projet *Initiatives de prévention du crime : Un profil multimédia de projets-pilotes du CNPC* a fait appel à la télévision et au Web pour atteindre de jeunes gens qui risquaient de commettre des crimes ou d'être victimes de crime. Par l'intermédiaire de ces médias, la LTA, avec l'aide de son canal de télévision

CourtTV Canada, a dressé le profil de six projets-pilotes du CNPC et des questions qu'ils ont abordées. Chaque projet fut présenté dans un vidéo de quatre minutes dans lequel on explorait la nature d'un risque particulier et on racontait l'histoire d'un jeune qui en avait été victime. Chacun des vidéos présentait aussi certains des faits essentiels concernant un projet du CNPC et les risques sur lesquels il se penchait. Les six vidéos, qui furent d'abord diffusé pendant plusieurs semaines sur un certain nombre de réseaux de télévision spécialisés, invitaient les téléspectateurs à consulter un site Web relatif au projet pour obtenir de plus amples informations et des liens vers des ressources pertinentes. Cinq des six vidéos furent présentés sous forme d'une émission documentaire spéciale en vidéo d'une durée d'une demi-heure pour diffusion à la télévision ou pour l'utilisation continue par le CNPC dans le contexte de ses activités de prise de contact avec les jeunes, les parents, les éducateurs et d'autres intervenants qui s'emploient à créer des communautés sûres et accueillantes à la grandeur du pays.

Le présent document de recherche est un texte qui accompagne le vidéo documentaire et il est structuré de la façon suivante. La deuxième section situe les travaux entrepris par le CNPC dans le contexte plus vaste de la prévention du crime, comme on la décrit dans les écrits universitaires et ceux portant sur les politiques. Ces travaux mettent l'accent sur le « modèle de développement social » de la prévention du crime sur lequel se fonde la *Stratégie nationale sur la sécurité communautaire et la prévention du crime*. Des exemples de certains des projets-pilotes subventionnés par le CNPC par l'intermédiaire de la *Stratégie nationale* sont aussi décrits pour illustrer les façons dont la prévention du crime par le biais du développement social peut être instituée à l'échelle communautaire pour réduire les risques locaux de la criminalité et de la victimisation.

La troisième section qui porte sur les six projets-pilotes d'intervention en matière de prévention du crime présente un résumé des renseignements que contient le site Web sur la stratégie de prévention du crime, http://www.echecaucrime.ca. Elle comprend des « témoignages » de jeunes gens qui furent interrogés pour la réalisation des vidéos de courte durée, ainsi que des faits essentiels concernant les risques et les conséquences de la situation dont traite chacun des projets-pilotes. On y présente aussi un éventail de ressources électroniques et imprimées, y compris des renseignements pour communiquer avec les coordonnateurs des projets du CNPC.

2.0 La prévention du crime : un concept à clarifier

Un consensus est loin d'exister dans les écrits des universitaires ou des analystes de politiques concernant les façons dont la prévention du crime est ou devrait être conceptualisée. Un point de départ utile, toutefois, est d'établir une distinction entre des contrôles sociaux *structurés* et *non structurés*, qui agissent de concert en vue de réduire le crime et la victimisation.

Pour reprendre la description qu'en ont faite les Nations Unies (1999, p. 2), les *systèmes de contrôle structurés* visent le double objectif, d'une part, de décourager la population en général à commettre des infractions à la loi et, d'autre part, d'appréhender, de punir et

de traiter ceux qui contreviennent à la loi. Des efforts sont déployés par les gouvernements pour rendre plus efficaces les systèmes de contrôle structurés en renforçant les efforts de maintien de l'ordre, en rationalisant les processus judiciaires, en soustrayant les délits les moins sérieux au système de justice pénale, en augmentant la sévérité des sanctions pour les crimes sérieux et en élargissant la portée des mesures de réadaptation disponibles pour les récidivistes. Toutefois, les systèmes de contrôle structurés sont insuffisants en soi pour contribuer efficacement à décourager, réduire ou prévenir le crime et la victimisation.

À l'extérieur du système de justice pénale, les *systèmes de contrôle non structurés* comprennent une gamme de mesures prises par les familles, les écoles et les institutions sociales pour exercer un contrôle sur d'autres personnes, par exemple, en inculquant aux enfants et aux jeunes le respect de la loi, en réglementant les comportements et en protégeant les personnes et les biens au moyen de mesures de prévention et de sécurité. À mesure que les coûts et les limites des systèmes de contrôle structurés sont devenus plus apparents, les gouvernements ont commencé à mettre davantage l'accent sur les contrôles sociaux. Les gouvernements incitent les parents, les écoles, les collectivités et les institutions sociales à promouvoir la règle de droit, mais ils commencent aussi à s'impliquer plus directement dans la promotion de contrats sociaux non structurés sous la rubrique de la prévention du crime, qui comprend un vaste ensemble d'interventions possibles (Nations Unies, 1999, p. 2).

En somme, on peut dire que les *contrôles structurés* contribuent avant tout à promouvoir le respect de la loi et le maintien de l'ordre, y compris des sanctions, tandis que les *contrôles non structurés* mettent davantage l'accent sur les mesures de prévention. Comment pouvons-nous alors déterminer les types d'activités qui favorisent la prévention du crime en utilisant des contrôles non structurés ?

Comme la « prévention du crime » est une expression générale que l'on utilise pour désigner une gamme d'activités, plusieurs auteurs ont consacré des efforts considérables à les répartir dans des catégories significatives. Les criminologues ont mis au point plusieurs classifications détaillées et souvent contradictoires de la prévention du crime[1]. Toutefois, les analystes de politiques mettent surtout l'accent sur deux types de prévention, l'une de nature *sociale* et l'autre de nature *circonstancielle* ou *situationnelle*, qui ont un caractère complémentaire. La *prévention circonstancielle* vise à réduire les possibilités de commettre des crimes, tandis la *prévention sociale* s'emploie à réduire la motivation criminelle.

Les Nations Unies (1999) subdivisent davantage ces approches en les regroupant en quatre catégories, fondées sur les techniques et les objectifs distincts utilisés pour chacune d'entre elles (voir l'encadré 1). Selon cette typologie simple, la prévention circonstancielle du crime retient son statut singulier, tandis que la prévention sociale du

[1] Pour une analyse des diverses typologies de prévention du crime, voir, entre autres, Aalders (1991); Crawford (1998); Crawford et Matassa (2000); Gilling (1997); Hawkins et Weis (1985); The John Howard Society of Alberta (1995*a*); O'Malley et Sutton (1997); Sowers, Garcia et Seitz (1996); ainsi que Waller et Weiler (1984).

crime est divisée en trois sous-types : développement de l'enfant, développement communautaire et développement social.

Encadré 1
Quatre catégories théoriques de prévention du crime

Prévention circonstancielle ou situationnelle du crime – Une approche unitaire en matière de réduction des possibilités de commettre des crimes

Axée sur la réduction des possibilités de commettre des crimes, cette catégorie représente le type d'activité de prévention du crime dont la croissance a été la plus rapide pendant les 20 dernières années. Elle comprend les services privés de sécurité et de maintien de l'ordre; les campagnes de publicité relative à la prévention du crime; la planification et les contrôles de la conception architecturale en vue de promouvoir la sécurité communautaire; et la transformation des produits et des pratiques qui donnent lieu à des crimes dans les maisons, les entreprises et les industries

Prévention sociale du crime – Trois approches distinctes en matière de réduction de la motivation criminelle

- ***Développement de l'enfant*** – La recherche indique qu'un éventail de facteurs de risque pendant la petite enfance est associé à des activités ultérieures de délinquance et de criminalité. Des interventions en vue de tenir compte des facteurs de risque mettent l'accent sur l'*individu* par l'intermédiaire d'un meilleur encadrement parental, d'une éducation première enrichie et d'une santé mentale et physique améliorée.
- ***Développement communautaire*** – On a pu observer que les milieux et les caractéristiques communautaires avaient pour effet de promouvoir ou de décourager la criminalité. Des interventions visant à créer des milieux *communautaires* positifs permettent d'améliorer la viabilité économique et la cohésion sociale dans les communautés locales; d'offrir des installations et des services locaux pour améliorer les milieux communautaires; de renforcer les liens communautaires entre les résidants; de sensibiliser les jeunes concernant l'importance de l'ordre public; et de développer les rapports policiers-collectivité.
- ***Développement social*** – D'après la prémisse fondamentale qui sous-tend cette approche, une bonne partie de la criminalité résulte de facteurs *sociaux* comme la pauvreté, le manque de travail rémunéré, une faible scolarité, la discrimination et d'autres carences économiques et sociales. Les Nations Unies soulignent toutefois que, même si la criminalité s'est accrue de façon inattendue dans les pays occidentaux en périodes d'affluence accrue et de sécurité sociale améliorée, […] ces conclusions ne s'appliquent peut-être pas aux pays en développement et aux économies en transition.

Source: Tiré des Nations Unies (1999, p. 2-3).

2.1 Prévention du crime et développement social

Le projet d'*Initiatives de prévention du crime* met l'accent sur la dernière de ces approches en matière de prévention du crime, le développement social. Généralement, le développement social est axé sur les familles ou d'autres groupes sociaux qui sont économiquement désavantagés. Il fait appel à des interventions pour réduire des risques précis comme un encadrement parental inefficace, l'intimidation ou le décrochage scolaire, mais les efforts de développement social s'emploient aussi à améliorer les conditions économiques et sociales générales d'un groupe de gens ou d'une communauté. La documentation disponible fournit de nombreux exemples d'interventions précises, et certains grands thèmes se dégagent des diverses approches utilisées :

- Prêter attention aux différents éléments et domaines de socialisation;
- Mettre l'accent sur les facteurs de risque et de protection reliés aux conditions économiques et sociales;
- Intervenir de façon précoce dans les vies des enfants qui peuvent présenter des risques de comportements criminels ultérieurs;
- Faire participer différents intervenants à la création de solutions, souvent par le biais de partenariats formels;
- Resserrer les liens sociaux dans les communautés; et
- Utiliser des politiques sociales ciblées.

Dans le contexte d'une analyse exhaustive de la documentation disponible sur le sujet, la John Howard Society de l'Alberta fait état de l'inclusion éventuelle du développement social dans la lutte contre le crime (1995*a*, p. 2-3) :

> Jusqu'aux années 70, la responsabilité première en matière de prévention du crime relevait de la police, des tribunaux et du régime correctionnel, et leur stratégie mettait l'accent avant tout sur la réduction des occasions de commettre des crimes. Les efforts de lutte contre le crime des années 70 se sont caractérisés par une tendance vers une participation communautaire accrue dans la prévention du crime; la « surveillance de quartier » est un exemple bien connu des programmes populaires de réduction des occasions à cette époque.
>
> Mais, au début des années 80, la réduction des taux de criminalité s'est révélée négligeable et l'efficacité à long terme des stratégies de réduction des occasions fut remise en question. […] Donc, un intérêt s'est manifesté à l'égard des stratégies de prévention qui s'attaquaient aux causes économiques et sociales de la criminalité. Cette approche est connue sous le nom de prévention du crime par le biais du développement social (PCDS) et, pendant les années 90, la PCDS fut largement perçue comme un élément vital de toute tentative sérieuse de prévention du crime.

Cette évaluation est partagée par le Centre national de prévention du crime (CNPC, 2000*a*), qui fournit aussi d'importants renseignements contextuels concernant le crime au Canada :

- On évalue que le coût annuel de la criminalité pour les Canadiens se situe entre 35 et 46 milliards de dollars; la vaste majorité des dépenses du système de justice pénale au Canada sont liées aux services policiers, aux tribunaux et aux services correctionnels – les organismes responsables du contrôle et de la détection des crimes.

- Parallèlement aux tendances observées sur la scène internationale depuis le milieu des années 80, le Canada a consacré plus de ressources pour s'attaquer au contrôle de la criminalité en adoptant une stratégie équilibrée qui intègre des techniques traditionnelles de contrôle du crime ainsi que des stratégies innovatrices de prévention du crime.

Mais à quoi ressemblent des « stratégies innovatrices de prévention du crime » ?

2.2 De la théorie à la pratique

Plusieurs auteurs ont tenté de classer la prévention du crime d'une façon plus pragmatique. L'une des approches largement utilisée emprunte la terminologie de l'épidémiologie médicale pour créer des modèles qui établissent une distinction entre la *prévention primaire*, *secondaire* et *tertiaire*. Ceci permet de cibler les interventions en fonction de leur impact le plus élevé en termes de prévention, la prévention primaire étant considérée comme l'objectif idéal puisqu'elle est véritablement proactive. Brantingham et Faust (1976) associent le champ de la *prévention primaire* au grand public ou au milieu, le champ de la *prévention secondaire* à ceux qui sont considérés comme présentant des risques de commettre des infractions, et le champ de la *prévention tertiaire* à ceux qui se sont déjà livrés à des activités criminelles ou qui en ont été les victimes (cité dans Gilling, 1997, p. 3-4).

Gilling (1997, p. 4-5) juge avantageux d'établir une distinction entre la prévention primaire, secondaire et tertiaire parce que des initiatives discrètes axées sur la victime et le délinquant peuvent être mises au point pour chacun des champs, permettant ainsi de créer une typologie de prévention du crime en six volets. Crawford (1998) ajoute une autre distinction, celle des initiatives axées sur la communauté et le quartier, ce qui mène à la création d'une stratégie de prévention du crime en neuf volets, qui est illustrée dans l'encadré 2.

Encadré 2
Stratégie de prévention du crime en neuf volets

	Prévention primaire	*Prévention secondaire*	*Prévention tertiaire*
Orientée vers la victime	Campagnes de sensibilisation en matière de renforcement des cibles et prise en compte de la criminalité dans la conception urbaine	Mesures de prévention pour les groupes à risque; prévision et évaluation des risques	Initiatives pour les victimes à répétition; aide aux victimes, indemnisation, paiements de réparation
Orientée vers la communauté et le quartier	Surveillance formelle et naturelle accrue; surveillance de quartier, vigie de quartier, etc.; conception architecturale et planification environnementale	Ciblage des groupes à risque, des lieux et des sources de conflit dans la communauté; installations de loisirs (activités récréatives, sports, arts et culture); médiation communautaire	Ciblage des communautés comportant des points chauds et des niveaux élevés de criminalité; prévention en tant que régénération urbaine
Orientée vers le contrevenant	Programmes de citoyenneté, sensibilisation et socialisation; renforcement des cibles par une multiplication des efforts et des risques, et une réduction de la rétribution rattachée au crime	Travail auprès des personnes à risque de commettre des délits, notamment les jeunes, les chômeurs, etc.; dissuasion	Réadaptation; confronter le comportement des délinquants; assistance postpénale; programmes de déjudiciarisation

Source : Tiré de Crawford (1998, p. 16).

Ce mode de classification de la prévention du crime nous aide à comprendre de quelle façon des programmes peuvent être conçus en *pratique*. Mais, selon cette approche, des contrôles sociaux structurés et non structurés ainsi que des mesures visant à prévenir la criminalité sociale et circonstancielle ou situationnelle s'entrecoupent. Il s'ensuit que les distinctions *théoriques* entre les catégories disparaissent lorsque des interventions précises sont intégrées aux politiques ou mises en œuvre sous forme de pratiques à l'échelle locale. On peut ainsi parvenir à comprendre la diversité des initiatives qui entrent sous les rubriques de la prévention du crime, la sécurité communautaire et le développement social. Nous examinerons ces initiatives d'une façon plus approfondie puisqu'elles sont liées à la *Stratégie nationale sur la sécurité communautaire et la prévention du crime*.

2.3 Une stratégie nationale de prévention du crime par le biais du développement social

Le gouvernement du Canada joue un rôle capital dans la prévention du crime au moyen de la *Stratégie nationale sur la sécurité communautaire et la prévention du crime*, qui est administrée par le ministère de la Justice et le Solliciteur général du Canada. La *Stratégie*

nationale vise à servir de complément aux efforts déployés dans les faits pour contrôler la criminalité en mettant l'accent avant tout sur la prévention du crime par le biais du développement social, que l'on peut expliquer de la façon suivante (CNPC, 2000*a*, p. 1) :

> La prévention du crime par le biais du développement social ou PCDS « est une méthode pour prévenir le crime et la victimisation qui tient compte des processus sociaux, économiques et culturels complexes contribuant au crime et à la victimisation. La PCDS cherche à resserrer le « lien » entre les politiques et les programmes de la justice pénale et le développement sûr, sécuritaire et prosocial des individus, des familles et des communautés. Elle y parvient en s'attaquant aux facteurs qui contribuent au crime et à la victimisation et qui peuvent être changés ».

Tout en tenant compte du fait que les « influences sociales, comme la pauvreté, l'inégalité des sexes, la violence dans les médias, le racisme et la discrimination, s'inscrivent dans le contexte de la prévention du crime », la *Stratégie nationale* « tend à se concentrer sur des mesures de prévention secondaire ». Celles-ci comprennent l'affectation de ressources à des stratégies de développement communautaire ainsi qu'à des initiatives d'intervention hâtive qui ont fourni de bonnes preuves, par le biais d'études de recherche longitudinales menées au Canada et à l'étranger, qu'elles contribuent à « renforcer les facteurs de protection et à atténuer les situations de risque ou de désavantage ». Ces programmes « montrent la façon dont les stratégies d'appoint peuvent améliorer considérablement le développement de l'enfant, les réussites scolaires et le rajustement social et réduire la probabilité de participation au crime plus tard dans la vie » ainsi que la probabilité de victimisation (CNPC, 2000*a*, p. 1-2).

Selon certains auteurs du moins, la prévention secondaire comprend des efforts de développement de l'enfant, de développement communautaire et de prévention situationnelle[2]. En se référant de nouveau à la typologie indiquée dans l'encadré 2 – mesures de prévention primaire, secondaire et tertiaire orientées vers les victimes, les contrevenants ou les communautés –, il devient plus facile de comprendre l'éventail des projets qui sont appuyés par la *Stratégie nationale*, dont l'accent porte avant tout sur la prévention secondaire.

Dans un discours prononcé en décembre 2001 devant l'Institut urbain du Canada, Barbara Hall, présidente de la *Stratégie nationale sur la sécurité communautaire et la prévention du crime*, a décrit la démarche en ces termes (CNPC, 2001*a*, p. 2) :

> Pour qu'un acte criminel soit commis, il faut un contrevenant motivé, une cible adéquate et un manque de surveillance. Il suffit qu'un de ces trois facteurs soit modifié pour qu'un crime soit évité. La plupart des stratégies de prévention prévoient un accroissement de la surveillance et une diminution de l'attrait des cibles. Autrement dit, [ceci inclut] tout ce qui contribue à réduire les occasions,

[2] L'appendice A illustre la complexité de ce discours en présentant untableau comparatif d'un choix de modèles théoriques décrits dans notre étude. De cette façon, les carences et les chevauchements dans l'interprétation de ces concepts deviennent apparents.

> comme les dispositifs de verrouillage de la direction des voitures et les guichets automatiques bien éclairés. Ce sont des éléments importants. Mais la seule façon de réduire en permanence le taux de criminalité, c'est de réduire le nombre de contrevenants motivés. La prévention du crime passe par le développement social. À la *Stratégie nationale*, nous donnons aux collectivités les outils, les ressources et les renseignements nécessaires pour y arriver.

Avec un investissement annuel de 32 millions de dollars, la *Stratégie nationale* permet d'aider des communautés à développer des partenariats et des projets visant à prévenir le crime (CNPC, 2002*a*; Makhoul, 2001, p. 2). Deux volets de la *Stratégie nationale* mettent l'accent sur la recherche et les communications, tandis que les trois autres font la promotion du développement communautaire et de la cohésion sociale en appuyant des projets précis qui servent à répondre à des besoins locaux (voir CNPC, 2002*b*) :

1. Le ***Fonds d'investissement dans la prévention du crime*** a pour objectif d'identifier et d'évaluer des approches de développement social susceptibles de prévenir la criminalité. Son but premier est de recueillir des données fiables sur des méthodes efficaces et prometteuses de réduire les facteurs de risque liés à la criminalité et à la victimisation.

2. Le ***Programme d'information et de sensibilisation auprès du public*** est responsable des relations avec les médias, du Centre de documentation et du site Web du CNPC. Son objectif est de sensibiliser le public à la prévention du crime dans les collectivités.

3. Le ***Programme de partenariat en prévention du crime*** soutient la participation d'organismes dans le développement d'information, d'outils et de ressources qui favorisent la participation de la collectivité à toutes les étapes de la prévention du crime.

4. Le ***Programme d'intervention des entreprises pour la prévention du crime*** comporte la participation d'un réseau étendu d'associations commerciales et professionnelles d'envergure nationale, provinciale et territoriale, qui s'emploient à aider les collectivités à prévenir le crime, à échanger de l'information et à se mobiliser.

5. Le ***Programme de mobilisation des collectivités*** aide les collectivités à élaborer des démarches précises de prévention du crime et à entreprendre des activités qui s'attaquent aux causes profondes de la criminalité. Il vise à faciliter l'établissement de partenariats locaux, à stimuler la prise de conscience et le soutien du public face à la prévention du crime, et à augmenter la capacité de collectivités diversifiées à s'attaquer à la criminalité et à la victimisation.

Le Fonds d'investissement, le Programme de partenariats, le Programme d'intervention des entreprises et le Programme de mobilisation des communautés forment conjointement les éléments constituants de l'*Initiative pour des communautés plus sûres*. Les trois derniers programmes mettent l'accent sur des méthodes de prévention secondaire de la criminalité en appuyant des projets qui interviennent au niveau des *facteurs de risque*

susceptibles de contribuer à la participation à des activités criminelles ou qui stimulent l'action de *facteurs de protection* susceptibles d'atténuer des situations de risque ou de désavantage.

La présence de facteurs de risque – dont l'existence peut se retrouver au sein de la famille, dans le contexte de relations avec les pairs et d'expériences scolaires, ainsi que dans les collectivités – augmente la probabilité que des jeunes soient victimisés ou qu'ils développent des problèmes de comportement, une possibilité qui est accentuée par la présence de nombreux facteurs de risque dans la vie des enfants et des jeunes. En revanche, des facteurs de protection peuvent contribuer à réduire les effets de l'exposition aux facteurs de risque et atténuer ainsi les probabilités qu'un jeune développe un comportement antisocial sérieux, qui pourrait déboucher sur une motivation criminelle et des actes criminels, ou qu'il devienne la victime de telles situations.

Les études sur la prévention de la criminalité indiquent clairement « qu'il faut concentrer les efforts de prévention sur les jeunes enfants, sur les enfants qui semblent les plus à risque et sur ce qui peut réduire les risques de délinquance » (CNPC, 1996*b*, section 4.1). Le tableau 1 contient une liste d'exemples clés de facteurs de risque et de protection auxquels s'intéresse la *Stratégie nationale*.

Tableau 1
Exemples clés de facteurs de risque et de protection

Facteurs de risque	**Facteurs de protection**
• Logement médiocre et situations instables; • Pauvreté dans la famille, taille de la famille, encadrement parental déficient ou insatisfaisant, criminalité parentale, abus d'alcool ou de drogue chez les parents; • Facteurs liés à la personnalité ou déficits intellectuels, y compris manque de compétences pour résoudre les problèmes, de maîtrise de soi, de raisonnement critique ou de jugement; négligence à tenir compte des conséquences du comportement; faible intelligence; hyperactivité; début précoce de comportement agressif; • Rapports avec des amis et des pairs qui ont style de vie délinquant ou criminel; • Faible scolarité et école buissonnière; milieux scolaires inadéquats; et politiques scolaires d'exclusion; • Manque de formation et de possibilités d'emploi.	• Compétences en résolution de problèmes et en communications; • Sociabilité; • Personnalité résiliente; • Sentiment d'appartenance; • Attachement solide aux parents et à la famille; • Rapports positifs avec les pairs; • Accès à des adultes compréhensifs; • Discipline appropriée; • Occasions de faire des expériences réussies et de bâtir l'estime de soi.
Source : Adapté de CNPC (2000*a*).	

En plus d'appuyer des projets visant à favoriser le développement social positif chez les enfants et les jeunes, la *Stratégie nationale* cible deux autres « groupes prioritaires » vers lesquels elle oriente son action – les Autochtones et les femmes. On peut observer des taux extraordinairement élevés de violence, de victimisation et de pauvreté dans les communautés autochtones, ce qui résulte en partie d'un isolement géographique et culturel. Par ailleurs, plus de la moitié des femmes de plus de 16 ans au Canada ont été victimes d'au moins un incident de violence, ce qui contribue à créer une atmosphère de crainte du crime qui a pour effet de limiter leur pleine participation à la société (CNPC, 2001*d*).

Pour atteindre tous ces groupes prioritaires, la *Stratégie nationale* appuie des projets qui font appel à un vaste éventail de stratégies. Les *stratégies individuelles* ciblent souvent les enfants et les jeunes ou mettent en cause des interventions orientées vers le client qui permettent d'offrir une foule de services d'appoint aux individus. Les *stratégies orientées vers la famille* s'emploient à renforcer la capacité de la famille en assurant un soutien et une formation aux parents de jeunes et d'enfants à risque. Les *stratégies à l'échelle communautaire* cherchent à créer des partenariats qui contribuent à resserrer les liens entre les individus ou à offrir des programmes d'action directe de liaison (CNPC, 2000*a*). Plus d'une stratégie peut être utilisée dans le contexte d'un seul projet. Par exemple, des projets qui visent de jeunes enfants peuvent comprendre des éléments qui mettent en cause leurs parents ainsi que les enseignants, la police, et ainsi de suite.

2.4 Profils de prévention

Dans le cheminement menant au choix de six projets-pilotes du CNPC dont le profil allait être présenté dans le contexte du projet *Initiatives de prévention du crime*, plusieurs activités innovatrices en prévention du crime furent passées en revue. À titre illustratif, nous présentons ci-dessous une brève description de plusieurs de ces projets réalisés dans diverses régions du pays. Plusieurs des projets analysés mettent l'accent sur des groupes prioritaires visés par la *Stratégie nationale*, et la plupart d'entre eux pourraient être classés dans la catégorie des projets communautaires de prévention secondaire.

- ***Best Start, Charlottetown*** – Ce projet vise des enfants à haut risque de six ans ou moins et leurs parents. Best Start permet d'élargir le processus traditionnel d'évaluation du système de santé et de référence pour les enfants à risque pour inclure des représentants des services policiers et correctionnels. Les enfants qui ont été témoins de violence au foyer sont dirigés vers le programme Best Start par les policiers qui enquêtent sur des situations de violence conjugale, tandis que les enfants de contrevenants d'âge adulte sont dirigés vers le programme par les représentants des services correctionnels à l'échelle fédérale et provinciale. On offre aux parents les mesures de soutien nécessaires pour réduire le nombre de cas de violence ou de négligence à l'endroit des enfants et de violence conjugale. L'intervention met l'accent sur le développement d'habiletés pratiques chez les parents, y compris les soins primaires aux nourrissons, l'accès à l'information, l'acheminement vers les programmes et les services existants, et le renforcement du réseau de soutien autour des parents et du bébé. Après avoir abordé les

problèmes de santé et de soutien, les parents sont ensuite invités à participer au volet de planification de carrière du projet.

- ***Boundless Adventures – Phase II, Toronto*** – Le projet s'adresse aux jeunes qui sont les plus à risque de se retrouver aux prises avec le système de justice pénale; dans la vaste majorité des cas, il s'agit de jeunes qui font partie de l'une ou de l'autre des catégories suivantes : sans-abri, jeunes Autochtones, victimes de la toxicomanie, jeunes refusés par les écoles, victimes de violence, prostitués et jeunes immigrants. Le projet permet d'allier des services d'orientation, des services de soutien communautaire et des activités de plein air en milieu sauvage à plusieurs projets de suivi offerts dans les collectivités où les clients résident. Les projets locaux servent de complément et offrent un suivi en ce qui concerne les compétences que les participants ont acquises pendant leurs excursions en pleine nature. Les participants sont aussi « acheminés » vers des sentiers professionnels et scolaires au tout début de leur participation au programme afin de faciliter le développement de mécanismes de placement professionnel avec des employeurs et de mieux former les clients pour leur permettre de combler ces postes.

- ***Caring Community, Scarborough (Ontario)*** – Ce projet s'emploie à développer une stratégie holistique concernant la violence dans les écoles en organisant des ateliers de travail le soir et la fin de semaine dans le but de mettre en relief les liens qui existent entre des écoles en santé et des collectivités en santé. Les comportements visés sont l'agression, le passage à l'acte et la violence. Les ateliers visent à démontrer aux enfants, au personnel scolaire et aux parents qu'il y a un lien direct entre les comportements appris et les endroits où ils sont imités. Des séances hebdomadaires ont pour but d'aider les parents et les enfants à déceler les « éléments déclencheurs » qui sont les signes précurseurs de comportements agressifs. Les ateliers visent précisément à aider les parents à acquérir des stratégies d'encadrement parental efficaces et à devenir des modèles de comportement positifs pour leurs enfants. Des ateliers de travail conçus spécialement pour les professeurs sont aussi offerts.

- ***Projet Community Connections, Edmonton*** – Ce projet permet de réunir des résidants locaux et plus de 24 organisations partenaires (dont des entreprises, des organismes à but non lucratif, des écoles, des églises, des ligues communautaires, les Services sociaux de l'Alberta, Capital Health et les services de police de la ville d'Edmonton) dans le but de créer un milieu communautaire plus sûr, dans lequel les résidants se sentent à la fois impliqués et habilités à changer les choses. Le projet vise à mobiliser les résidants d'une communauté locale, qui est aux prises avec les effets de la pauvreté, pour faire le nécessaire face aux préoccupations de la communauté. La formule utilisée a consisté à mettre en place un vaste partenariat communautaire qui a pour rôle d'encadrer un plan d'action local axé sur quatre domaines majeurs d'intervention : bâtir une collectivité de jeunes conscientisés et scolarisés; améliorer la sécurité au sein de la communauté; réduire l'incidence de la violence familiale; et célébrer la diversité.

- ***Community Works, Sylvan Lake (Alberta)*** – Ce projet a pour rôle d'assurer la mise en œuvre du programme de formation « Community Works », qui comprend 31 séances d'activités pratiques destinées à renseigner et à donner une formation à des jeunes concernant des questions qui les préoccupent au plus haut point : les armes de poing et la violence, les gangs, le vol à l'étalage, les crimes haineux, la toxicomanie, l'intimidation, la gestion de conflits, le vandalisme, la violence dans les fréquentations, et ainsi de suite. Les séances comprennent des plans de leçon étape par étape, des activités interactives, des exercices de mise en train, des questions à débattre et des séances de jeux de rôles. On utilise aussi un vidéo « Youth in Action » pour enseigner aux jeunes la façon de s'y prendre pour planifier et mettre à exécution leurs propres projets d'intervention pour atteindre d'autres jeunes.

- ***Bâtir des communautés plus sûres et plus pratiques : Un projet pilote communautaire dans le comté rural de Kings et le Cap Breton industriel, Tantallon (N.-É.)*** – La société GPI Atlantic est une organisation de recherche et de développement communautaire à but non lucratif qui s'emploie à bâtir un indice de développement durable pour la Nouvelle-Écosse, connu le nom d'Indice de progrès réel (IPR). Ce projet a pour but d'appliquer les indicateurs de l'IPR à l'échelle communautaire, tant pour accroître la sensibilisation à l'égard de l'incidence de la criminalité que pour élaborer des stratégies pratiques en vue de bâtir des communautés plus sûres et plus pacifiques. Il offre une rare occasion de mettre à l'essai et de documenter une série d'indicateurs communautaires précis qui permettent d'évaluer et de fournir des renseignements sur les causes, les coûts et l'incidence de la criminalité sur les individus, les entreprises et la collectivité dans son ensemble. Il contribue aussi à illustrer le bien-fondé pour différents secteurs (c'est-à-dire, les entreprises, l'industrie de la santé, le monde de l'éducation, le système judiciaire, etc.) d'unir leurs efforts pour assurer le développement de communautés durables et en bonne santé et d'offrir les moyens d'évaluer les avantages-coûts de cette stratégie en matière de développement communautaire.

- ***Décompression culturelle, Gitxsan Child and Family Services Society, Hazelton (C.-B.)*** – Le projet de décompression culturelle vise à aider des jeunes en difficulté à redécouvrir et à explorer leurs antécédents culturels comme moyen de faire face aux problèmes de l'heure au sein de la société. Il permet de retrancher tout stimulant externe qui pourrait détourner l'attention ou nuire à l'expérience d'actualisation personnelle intensive offerte par le camp de décompression culturelle et il donne la possibilité aux participants de vivre l'expérience du mode de vie de leur culture gitxsane.

- ***Élaboration de ressources documentaires et formation en résolution de conflits, Toronto*** – Le Trinity Theatre s'emploie à créer des ressources documentaires innovatrices et à offrir des séminaires de formation en collaboration avec des dirigeants communautaires, des enseignants et des policiers, afin de faire participer les jeunes à un processus civique qui fait appel à une stratégie de

prévention du crime pour résoudre des domaines de conflit. Les ressources documentaires sont en voie d'élaboration dans le centre-ville est de Toronto, en collaboration avec des quartiers de Mississauga, de Waterloo et du comté de Huron. Le projet comprend une stratégie de communications qui vise à mettre au point un magazine électronique sur l'Internet pour assurer la diffusion des résultats. Le projet a pour point de mire d'encourager les citoyens à développer des interventions d'encadrement avec des jeunes dans la communauté sur des questions de criminalité, de surveillance policière et de sécurité. En s'appuyant sur une évaluation des besoins dans la communauté, les grandes questions abordées sont la prévention des introductions par effraction, du vandalisme, du vol d'automobile, de l'intimidation et de la participation au commerce des drogues.

- ***Améliorer la capacité du Yukon à faire face aux effets du SAF (syndrome d'intoxication fœtale), Whitehorse (Yukon)*** – Ce projet vise à améliorer la capacité et l'efficacité des intervenants de première ligne et des membres de la famille qui œuvrent auprès de personnes victimes des effets du SAF. Sa raison d'être est l'importance de traiter ces personnes d'une façon qui est compatible avec leur niveau de compréhension, qu'elles soient victimes d'un crime ou qu'elles soient les auteurs d'actes criminels. Les victimes des effets du SAF peuvent faire face à des difficultés d'apprentissage, à un rythme lent de traitement de l'information, à des défauts de mémoire de courte durée, à des réactions impulsives et à des déficiences d'attention. Le projet a pour but de renseigner les membres de la société sur le fait que les méthodes traditionnelles de dissuasion et de sanction sont en bonne partie inefficaces pour les victimes du SAF qui souffrent de lésions cérébrales permanentes, puisqu'elles sont incapables de comprendre les causes et les effets de leurs gestes sur les autres.

- ***Off the Streets, Vancouver*** – Ce projet parrainé par AIDS Vancouver vise à élaborer et à réaliser un projet de soutien destiné à des prostitués de sexe masculin qui veulent abandonner le commerce du sexe pour rejoindre les rangs de la société traditionnelle. Il permet de faciliter l'orientation vers des programmes communautaires et d'offrir des mesures de soutien importantes dans les domaines de la santé, de la dynamique de la vie, de l'éducation, des renseignements juridiques et de la formation, qui sont adaptées aux besoins précis des travailleurs du sexe.

- ***Street Spirits Theatre, Prince George (C.-B.)*** – Ce projet permet d'offrir un forum artistique aux jeunes des régions du nord pour leur permettre de mettre au point des productions théâtrales fondées sur des questions sociales qu'ils jugent importantes. Ces jeunes font appel à leurs propres expériences de vie pour renseigner d'autres personnes et faire la promotion de modes de vie sains (c'est-à-dire, exempts des difficultés causées par le mauvais usage ou l'abus d'alcool et d'autres drogues). Le projet vise à promouvoir la dignité et la valeur de tous les gens ainsi que l'aptitude des individus à modifier et à accepter personnellement la responsabilité de leur santé physique, émotionnelle, sociale et spirituelle. Il profite

non seulement aux jeunes qui sont embauchés pour jouer dans les productions mais aussi aux auditoires dans les régions du nord et du centre qui assistent aux productions.

- ***Together We Light The Way, Durham District School Board, Whitby (Ontario)*** – Il s'agit d'un projet scolaire qui mise sur la résistance et la responsabilité chez les jeunes enfants et qui mobilise l'ensemble de la communauté pour les inviter à travailler en partenariat avec l'école pour réduire les facteurs de risque associés avec la criminalité. Le projet favorise la réduction des tendances antisociales chez les jeunes enfants par l'intermédiaire de l'exécution d'un programme en six volets interdépendants : *Respect* (enseignement de la morale et des valeurs, et leur apprendre comment s'amuser et interagir au lieu de pratiquer l'intimidation); *Parent Rap* (participation des parents); *Health Snack/Breakfast*; *Experiential Learning* (compétences relatives à l'employabilité); *Circles of Love – Reading Together* (alphabétisme précoce); et *Triple S* (reconnaissance et appréciation du rendement scolaire de l'étudiant par la collectivité et du bénévolat dans la collectivité).

- ***Women and Violence – Education is Prevention, Saltspring Island (C.-B.)*** – Ce projet porte sur le développement de rapports sains et non violents entre les adolescents et les adolescentes de la 7^{e} à la 9^{e} années et de la 11^{e} et de la 12^{e} années, et il met l'accent sur les adolescents qui vivent dans les îles Southern Gulf (îles Saltspring, Mayne, Pender, Galiano et Saturna). L'arrondissement scolaire local dessert environ 1 800 élèves, et ces étudiants de niveau intermédiaire et secondaire voyagent par bateau pour fréquenter l'école sur l'île Saltspring. Les collectivités sont semi-rurales et isolées, avec des niveaux élevés de chômage et de sous-emploi, des taux élevés de consommation d'alcool et de drogue, une incidence élevée de violence à l'endroit des femmes, un manque de services sociaux et de services de soutien en milieux communautaires, et un accès limité à des services judiciaires. Une visibilité élevée dans la communauté aussi bien pour les victimes que pour les auteurs d'actes de violence contribue à créer une dose supplémentaire de crainte et de honte à déclarer ces actes. Ce projet vise à réduire la violence à l'endroit des femmes et des jeunes filles, en aidant les jeunes à établir et à maintenir des relations saines et respectueuses envers leurs pairs et les partenaires qu'ils fréquentent.

- ***Youth Drum Group, Sayisi Dene First Nation, Tadoule Lake (Manitoba)*** – Ce projet vise à prévenir la criminalité et la victimisation dans la collectivité de Tadoule Lake, en enseignant aux jeunes les traditions culturelles de la fabrication de tambour et du chant au son du tambour. Les membres de la communauté donnent les peaux et les outils nécessaires pour fabriquer les tambours, et les artisans enseignent aux jeunes la façon de fabriquer les tambours pour le groupe de joueurs de tambour. Les plus anciens apprennent aux jeunes les chants traditionnels qu'accompagne le son des tambours et ils font participer les jeunes à des échanges sur la criminalité et la victimisation dans la communauté. Lorsque le projet se terminera, des productions seront présentées et enregistrées sur bande

magnétoscopique lors d'une fête communautaire en l'honneur des jeunes et des aînés. Un comité de bénévoles offrira un appui continu au groupe de jeunes joueurs de tambour et il les aidera à planifier d'autres occasions de présenter leur spectacle.

- ***Youth Reconnecting Youth, 100 Mile House (C.-B.)*** – Ce projet s'adresse aux marginalisés et aux jeunes de la rue dans la communauté et il vise à trouver les meilleurs moyens de mobiliser ces jeunes et d'avoir un impact durable dans leur vie, ce qui contribuera en bout de ligne à réduire la criminalité parmi les jeunes dans la communauté. Une enquête est en cours dans la rue et à l'école afin de déterminer le nombre de jeunes marginalisés et de les aider à identifier leurs besoins. Le projet permet d'offrir des programmes de dynamique de la vie et de développer des compétences nécessaires aux jeunes marginalisés pour acquérir une expérience professionnelle. Des services de soutien sont aussi offerts aux familles des jeunes qui participent au projet.

Comme cet échantillonnage limité de projets parmi un total de plus de 2 000 projets soutenus par le CNPC dans le contexte de la *Stratégie nationale sur la sécurité communautaire et la prévention du crime* l'indique, une gamme d'interventions peut être utilisée pour atteindre des groupes prioritaires et inciter les communautés locales à participer aux efforts de prévention de la criminalité. Parmi celles-ci figurent des projets d'éducation communautaire, des interventions auprès des enfants et des parents, des projets scolaires et des interventions qui comprennent des initiatives en matière d'emploi[3]. D'autres projets mettent l'accent sur les arts, les loisirs et la culture, ce qui correspond à une stratégie qui est largement recommandée dans les écrits sur le sujet[4].

Nous tournons maintenant notre attention vers six projets qui font partie du projet des *Initiatives de prévention du crime*. Mais, avant de le faire, nous présentons d'abord ci-dessous un résumé récapitulatif de la présente section.

---

[3] Pour une liste complète des initiatives appuyées par l'intermédiaire de la *Stratégie nationale*, il faut consulter l'index des projets que l'on trouve sur le site Web du CNPC à l'adresse http://www.crime-prevention.org/english/crime/programs.html. Pour une analyse et une évaluation exhaustives des programmes de prévention du crime financés par le gouvernement fédéral aux États-Unis, voir Sherman et coll. (1996). Pour d'autres exemples américains, voir Rosenbaum (1986). Pour des exemples internationaux, voir Crawford (1997; 1998) et Galano et coll. (2001) pour le Royaume-Uni, et O'Malley et Sutton (1997) pour l'Australie.

[4] Plusieurs auteurs ont examiné l'impact des arts pour les groupes à risque et pour la prévention du crime en général, dont Americans for the Arts (2000) et Kligman (2001). Un nombre encore plus élevé ont analysé les avantages des loisirs et des activités récréatives. Pour un examen exhaustif des études en langues anglaise et française sur ce dernier sujet, voir Beauvais (2001). Parmi d'autres sources canadiennes, on trouve Beauvais, McKay et Seddon (2001), Association canadienne des parcs et loisirs (2000), CCDS-RCRPP (2001), Jones et Offord (1989), Offord et Jones (1983), Rapgna (1996) et Reid et coll. (1995).

2.5 Résumé récapitulatif – Prévention du crime par le biais du développement social

Comme nous l'avons vu, il existe de nombreuses façons de considérer les types d'activités qui mènent à la réduction de la criminalité et de la victimisation. Le tableau schématique présenté dans l'encadré 3 indique à quel endroit le développement social se situe dans un système de classification simplifié et il présente certains exemples des types d'activités qui peuvent être regroupés sous la rubrique de « la prévention du crime par le biais du développement social », tant en théorie qu'en pratique.

Par l'intermédiaire de la *Stratégie nationale sur la sécurité communautaire et la prévention du crime*, le Centre national de prévention du crime s'est employé à appuyer des projets-pilotes innovateurs qui visent à réduire la criminalité et la victimisation dans les collectivités à la grandeur du pays. La plupart des projets présentés dans notre étude peuvent être classés dans la catégorie des projets communautaires de prévention secondaire du crime.

Encadré 3
Réduction de la criminalité et de la victimisation

En théorie – Comprendre les modèles de réduction de la criminalité

- Contrôles structurés → loi, ordre public et punition du crime
- Contrôles non structurés → ***prévention du crime***
  - Prévention situationnelle du crime → réduire les occasions de commettre des crimes
  - Prévention sociale du crime → réduire la motivation à commettre des crimes
    - Développement de l'enfant
    - Développement communautaire
    - ***Développement social***
      - → Se préoccuper de différents éléments et domaines de socialisation
      - → Mettre l'accent sur les facteurs de risque et de protection associés aux conditions économiques et sociales
      - → Intervenir de façon précoce dans la vie des enfants qui peuvent présenter des risques de comportements criminels ultérieurs
      - → Faire participer différents intervenants à la création de solutions, souvent par le biais de partenariats structurés
      - → Resserrer les liens sociaux dans les communautés
      - → Utiliser des politiques sociales ciblées

En pratique – Projets communautaires pour la prévention du crime par le biais du développement social

- Projets d'éducation communautaire
- Intervention auprès des enfants, des jeunes et des parents
- Projets scolaires
- Initiatives en matière d'emploi
- Projets dans le domaine des arts et des loisirs
- Possibilités d'activités sportives et récréatives
- Projets d'héritage culturel

3.0 Projet d'Initiatives de prévention du crime

Dans cette section, nous mettons l'accent sur des projets communautaires innovateurs dont le profil fut dressé pour le projet d'*Initiatives de prévention du crime* en résumant certains renseignements qui apparaissent sur le site Web du projet à l'adresse http://www.crimebeat.ca (disponibles aussi en version française à l'adresse http://www.echecaucrime.ca). Les initiatives de prévention du crime sont présentées sous forme de « témoignages » qui racontent les risques précis auxquels des jeunes font face à divers endroits au pays[5] et qui expliquent ce que font certaines collectivités pour minimiser ces risques. Les six situations décrites et désignées comme elles apparaissent sur le site Web du projet sont les suivantes :

1. ***Les jeunes travailleurs du sexe*** – Ce récit met l'accent sur les efforts communautaires déployés à Victoria pour aider des jeunes à abandonner le commerce du sexe. Le CNPC appuie la PEERS (Prostitutes Empowerment, Education and Resources Society), une organisation qui fonctionne à Victoria depuis 1995; le personnel de cette organisation est constitué d'anciens prostitués qui sont parvenus à effectuer avec succès la transition marquant la fin de leur appartenance à l'industrie du sexe. Le CNPC a aussi parrainé la tenue en mai 2002 d'une conférence provinciale intitulée « Établir le contact – Jeunes exploités sexuellement : défis et perspectives ».

2. ***Porté disparu*** – Ce témoignage illustre les risques auxquels des jeunes peuvent être confrontés par suite des agissements de prédateurs sur l'Internet. Filmé en Colombie-Britannique mais de portée nationale, ce récit met en relief les dangers auxquels des jeunes sans méfiance et des parents non avertis peuvent être exposés en utilisant tout simplement un ordinateur au foyer. Le CNPC parraine un projet éducatif qui comprend un jeu vidéo pour les jeunes intitulé « Missing / Porté disparu » et un guide d'instructions que peuvent utiliser des animateurs dans le domaine de l'éducation et de l'application des lois pour sensibiliser davantage les jeunes aux risques potentiels liés à l'utilisation de l'Internet.

3. ***T.R.U.S.T.*** – Ce récit donne un profil des activités d'un groupe appelé T.R.U.S.T. (Teens Respecting Understanding Situations Together). T.R.U.S.T. est un projet d'« entraide entre copains » parrainé par le CNPC qui s'est mérité des mentions d'excellence; mis sur pied à Gambo (Terre-Neuve), ce projet a pour but d'enseigner le respect de soi et le respect des autres. La plupart des étudiants de la seule école de Gambo participent à l'initiative. Des étudiants plus âgés sont jumelés à des plus jeunes pour leur apporter un soutien, leur donner des conseils et leur offrir une oreille attentive lorsque des problèmes surviennent. La communauté au complet participe au

[5] La documentation descriptive qui apparaît sur le site Web du projet et qui est reproduite dans la présente section de notre étude fut préparée et rédigée par la Learning and Skills Television of Alberta (LTA). L'appendice B contient la liste des membres de l'équipe de production des RCRPP et de la LTA, ainsi qu'un profil des partenaires du projet – les RCRPP, la LTA et le CNPC.

projet en offrant des ressources éducatives sur des questions d'actualité comme la violence dans les fréquentations, l'abus d'alcool et de drogue, et ainsi de suite.

4. ***Les filles du club North Star*** – Ce projet parrainé par le CNPC consiste à offrir des mentors aux jeunes filles d'un quartier de Winnipeg, le North-End, où le taux de criminalité est très élevé. Son fonctionnement est assuré par le Centre familial de la rue Andrews, qui vient en aide aux familles et à la collectivité autochtone depuis 1995. Les filles du « club » s'entraident pour identifier et s'employer à réaliser leurs rêves qui, pour certaines d'entre elles, peuvent se résumer tout simplement à terminer leur secondaire. Le projet possède une longue liste d'attente, de sorte que les membres actuels ont décidé de rédiger un manuel d'instructions pour permettre à d'autres jeunes filles de se prendre en main; il s'agit d'une initiative qui est aussi parrainée par le CNPC.

5. ***Alternatives à la suspension*** – À la demande de l'école secondaire Saint-Louis et avec l'aide du CNPC, le YMCA de l'Avenue du Parc à Montréal a mis sur pied un projet visant à empêcher des jeunes en difficulté qui sont suspendus par leur école de succomber à la tentation de se livrer à des activités criminelles reliées aux drogues et aux gangs de rue dans le quartier multiethnique du Mile-End. Au lieu d'être renvoyés à la maison, souvent sans surveillance, les étudiants suspendus sont maintenant tenus de participer à une session d'une durée de trois à cinq jours, au cours de laquelle ils cherchent à comprendre les raisons qui les poussent à adopter de tels comportements et à apprendre à faire face à leurs problèmes d'une façon positive. Le succès remporté par le projet sous la forme d'une réduction du nombre de suspensions a incité deux YMCA de Montréal à offrir eux aussi le programme.

6. ***Le projet « The Can »*** – Lancé par un ensemble d'habitations collectives d'Ottawa, avec un appui supplémentaire provenant de la communauté et du CNPC, ce projet fait appel à une semi-remorque usagée qui a été rénovée pour devenir un centre de rencontre pour les jeunes du quartier sans domicile fixe. Les jeunes se rendent maintenant au centre pour rencontrer leurs amis et assister à des soirées de cinéma, prendre des cours de cuisine et participer à d'autres événements spéciaux. Ils obtiennent aussi le type d'orientation dont ils ont besoin de la part de conseillers affiliés à l'organisme New Beginnings for Youth, qui les aident à améliorer leurs aptitudes à la vie quotidienne et à faire face efficacement aux défis qu'ils doivent relever. Il existe maintenant trois centres « The Can », qui se déplacent vers de nouvelles collectivités à toutes les cinq semaines. Deux autres centres sont en construction, et des unités semblables pourront être acquises par d'autres collectivités. Un projet est à l'étude, qui consisterait à utiliser un centre The Can pour desservir des petites villes de la vallée de l'Outaouais et offrir ainsi des activités et un appui aux jeunes des régions rurales.

Dans le reste de cette section, nous présenterons des renseignements détaillés sur chacun des six projets, en utilisant dans chaque cas un cadre de référence en trois volets :

- ***Le témoignage*** – Il s'agit d'un compte rendu des expériences partagées par les gens qui furent interrogés pour la production des vidéos documentaires, en utilisant les renseignements qui furent préparés pour le site Web du projet.
- ***Les faits*** – Des faits essentiels sont présentés concernant les risques et les répercussions de la situation sur laquelle se penche chaque projet-pilote[6].
- ***Le projet du CNPC*** – Un bref résumé est donné de chacun des projets du CNPC dont le profil est dressé, y compris des renseignements sur la personne-ressource et le personnel de chacun des projets.

L'appendice C contient un ensemble choisi de ressources électroniques et imprimées pour chacun des projets. La meilleure source de renseignements à jour et détaillés sur la prévention du crime par le biais du développement social est le site Web du CNPC à l'adresse http://www.crime-prevention.org. Ce site, qui est mis à jour fréquemment, présente des descriptions des projets-pilotes appuyés par la *Stratégie nationale sur la sécurité communautaire et la prévention du crime*, donne accès à de nombreuses publications et offre des liens utiles vers d'autres ressources en matière de prévention de la criminalité.

3.1 Les jeunes travailleurs du sexe

Témoignage – L'histoire de Laura Lee

- Âge : 29 ans
- Âge quand elle a commencé à échanger ses faveurs sexuelles contre de l'argent : 16 ans

Elle a été élevée sur une ferme de Dawson Creek, une région sauvage du nord de la Colombie-Britannique. Pourtant, son histoire est typique de celle de milliers d'autres jeunes Canadiens qui, chaque année, sont pris au piège par l'industrie du sexe. Laura Lee avait à peine neuf ans quand son père a quitté le domicile familial. À 15 ans, incapable de s'entendre avec sa mère, elle quittait à son tour la maison.

À l'école, Laura Lee a pu se maintenir dans le peloton de tête de sa classe pendant un certain temps. Personne ne remarquait qu'elle souffrait de boulimie. Au début, elle arrivait à payer ses comptes en gardant des enfants. Puis, comme elle prenait du retard dans le paiement de son loyer, son propriétaire a commencé à exiger qu'elle le rembourse « en nature ». En couchant avec lui. C'est comme ça que tout a commencé. Puis, il s'est mis à saouler Laura Lee, avant de l'offrir aussi à ses amis. Le récit de Laura Lee : « Il m'utilisait comme un jouet sexuel – pas seulement pour lui, mais pour plusieurs de ses associés – … Il est d'ailleurs intéressant de constater que mes clients typiques avaient le même bagage académique, le même âge et le même genre de personnalité que mon père ».

[6] Le Centre national de prévention du crime a reçu une liste complète des faits rassemblés pour la préparation de chacun des témoignages présentés dans les vidéos, qui comprend des références pour chacun des faits cités.

Même si Laura Lee souhaitait abandonner l'industrie du sexe, elle n'arrivait pas à se trouver du travail ailleurs. À 21 ans, elle avait déjà fait « le tour du circuit » et travaillait pour une « agence d'escorte » à Victoria, en se prostituant chez elle. Laura Lee : « Il est tellement plus facile de se dire que ces choses-là ne peuvent pas arriver à Victoria, la ville-jardin ».

Laura Lee constate aujourd'hui qu'elle y perdait beaucoup plus dans l'aventure qu'elle n'y gagnait : « Même si je vendais mes services sexuels contre de l'argent, je vendais aussi trois ou quatre autres choses en même temps, sans même m'en rendre compte. Je vendais mes rêves. Je vendais mon âme. Je vendais ma jeunesse et je gaspillais l'espoir de m'en sortir. À 26 ans, les médecins me prédisaient que j'étais à quelques semaines d'y laisser ma peau ».

Après une longue bataille menée avec l'aide d'un programme local d'aide aux travailleurs du sexe, Laura Lee a réussi à s'en sortir. Elle œuvre maintenant comme conseillère, aidant à son tour d'autres personnes mal en point à prendre leur vie en main.

Les faits

- On estime que, chaque année, un million de garçons et de filles viennent grossir les rangs des travailleurs du sexe à travers le monde. Plus de 300 000 d'entre eux travaillent en Amérique du Nord. Au Canada, 10 à 15 pour cent des travailleurs du sexe qu'on trouve sur la rue sont des jeunes.

- La plupart des jeunes qui entrent dans le commerce sexuel sont aux prises avec des problèmes familiaux tels la violence, les agressions sexuelles et la surconsommation de drogues.

- La plupart des garçons et des filles impliqués dans ce commerce commencent par échanger leurs faveurs sexuelles contre des produits de première nécessité comme de la nourriture, des vêtements et un abri ou contre de l'argent, afin de se procurer ces biens.

- Au Canada, la prostitution est légale. Les services d'escorte sont légaux, mais pas les maisons de prostitution; il est illégal de solliciter des clients sur la rue ou dans n'importe quel lieu public. Environ 30 pour cent des travailleurs du sexe continuent quand même d'offrir leurs services sur la rue.

- Le coût d'obtention d'un permis pour service d'escorte varie beaucoup d'une province à l'autre. À Saanich (C.-B.), il se vend 60 $, tandis qu'à Edmonton, son prix est de 4 000 $ (2001).

- L'âge moyen où les jeunes entrent dans l'industrie du sexe en Colombie-Britannique est de 15 ans et demi. Certains commencent même dès 11 ans.

- Au Canada, l'âge légal du consentement sexuel est de 14 ans. Aux États-Unis, il varie entre 12 et 16 ans, selon les États. Au Japon et en Espagne, l'âge légal du consentement sexuel été fixé à 13 ans.

- Le premier programme destiné aux clients de la prostitution, communément appelé « John School », a été créé à Toronto en 1996. Cette session de sensibilisation d'une journée s'adresse aux personnes reconnues coupables et coûte 400 $.

- 40 pour cent des filles et 30 pour cent des garçons qui entrent dans l'industrie du sexe ont été victimes d'agression sexuelle à la maison.

- Les clients faisant le plus souvent appel aux jeunes prostitués sont des hommes, eux-mêmes pères de famille.

- Dans le milieu des travailleurs du sexe, l'expression « go square » signifie abandonner cette activité. On estime qu'il faut en moyenne sept tentatives aux jeunes prostitués avant de parvenir à quitter l'industrie du sexe.

- Les destinations du tourisme sexuel les plus populaires sont Bangkok, en Thaïlande, et San Jose, au Costa Rica.

- Les jeunes garçons constituent un des groupes qui connaît la croissance la plus rapide parmi les jeunes exploités sexuellement à Victoria. Un autre groupe en croissance est celui des adolescentes au début du cours secondaire issues de familles à revenu moyen et élevé.

- À Victoria, le programme Prostitutes Empowerment Education and Resource Society (PEERS) a aidé plus de 100 jeunes à quitter l'industrie du sexe depuis 1995.

- Au Canada, 64 prostitués ont été assassinés entre 1991 et 1995. Au moins 50 d'entre eux étaient des femmes, dont on croit qu'elles auraient été tuées par des hommes qui se sont d'abord présentés comme des clients.

Le projet de CNPC

Le Prostitutes Empowerment Education and Resources (PEERS) a été mis sur pied par la ville de Victoria afin de solutionner le problème de la prostitution. Depuis 1995, PEERS a aidé plus de 100 jeunes à se sortir de l'industrie du sexe.

Dans le but de solutionner le problème croissant de l'exploitation sexuelle des jeunes dans la région de Victoria, l'équipe d'intervention de la région de la Capitale régionale a mis sur pied il y a trois ans une campagne de sensibilisation auprès des résidants et des visiteurs qui insistent sur l'illégalité d'obtenir des services sexuels de la part de jeunes mineurs. Ce groupe d'intervention communautaire multidisciplinaire s'est donné pour mission d'aider les jeunes victimes de l'industrie sexuelle ou ceux qui sont à risque d'y être entraînés.

Cette campagne de prévention s'est poursuivie avec la conférence intitulée « Établir le contact; jeunes exploités sexuellement : défis et perspectives », une conférence qui s'est tenue du 28 au 30 mai 2002. La conférence a permis aux travailleurs de première ligne de toutes les régions de la Colombie-Britannique de partager leurs préoccupations, de discuter d'avenues nouvelles dans le secteur de la recherche et de trouver des solutions

concrètes pour leurs interventions auprès des jeunes qui sont exploités sexuellement. La conférence s'est aussi révélée un véhicule important pour amener ces jeunes à participer et à fournir un éclairage vital sur leur situation.

- Projet du CNPC numéro n^{o} 3310-C91
- Lieu : Victoria (Colombie-Britannique)
- Coordonnatrice du projet : Sarah Smith
- Personne-contact :

  Sarah Smith
  Responsable du projet
  1900, avenue Richmond, bureau 430
  Victoria (Colombie-Britannique) V8X 4L2

  Téléphone : (250) 519-7066
  Télécopieur : (250) 519-7079
  Courriel : slsmith@caphealth.org

3.2 Porté disparu

Témoignage – L'histoire de Donna

- Âge lorsqu'elle a rencontré un nouvel « ami » sur Internet : 16 ans
- Âge du nouvel « ami » : 45 ans

Donna (nom fictif) n'avait que 16 ans et habitait avec ses parents et sa sœur quand elle a rencontré un nouvel « ami » en clavardant sur un site Internet consacré à la musique. Elle se souvient: « Il disait qu'il avait les cheveux bruns, qu'il mesurait 6 pieds 2 pouces, qu'il avait 19 ans et jouait dans l'équipe de football de son école. Le genre de choses qu'une fille veut entendre. Il voulait me rencontrer ». Après des mois de clavardage, croyant que son nouvel « ami » était lui aussi un adolescent, Donna lui a donné son numéro de téléphone.

Selon Colin Savage, concepteur du jeu « Missing/Porté disparu », Donna est tombée entre les mains de ce prédateur dès qu'elle a accepté de lui fournir son véritable nom et son numéro de téléphone : « Les prédateurs utilisent de telles informations pour découvrir où ces jeunes vivent. Ils vont les amadouer pendant un bon bout de temps. Ils finiront par se rendre dans leur ville, puis à leur école, et avant même que les jeunes comprennent ce qui leur arrive, il est déjà trop tard ».

Donna a accepté qu'ils se rencontrent. « Je voulais qu'il me retrouve dans un lieu public; nous nous sommes donnés rendez-vous au centre commercial. Tout à coup, je remarque cette personne qui correspond un peu à celle que j'ai en tête – mais en beaucoup plus vieux ! – je me suis arrêtée, l'ai regardée; il me regardait aussi en souriant. Et j'avais l'air de dire : Est-ce que c'est bien lui ? Pour moi, ça a été tout un choc ». Donna a quand même poursuivi sa « relation » avec l'homme qui n'avait pas 19 ans, mais bien 45.

« J'étais en quelque sorte désolée pour lui. J'avais l'impression de faire une grosse erreur, mais je ne pouvais pas m'en sortir ».

Cet homme plus âgé avait une puissante emprise sur Donna. Elle appréciait les attentions et les cadeaux qu'il lui offrait et n'arrivait pas à rompre. Heureusement pour Donna, sa sœur aînée, Alice (nom fictif) a fini par découvrir le pot aux roses. Alice : « Une de mes amies les a vus ensemble. Elle m'a téléphoné en disant : "J'ai vu ta sœur au centre commercial avec un homme qui semblait pas mal plus vieux qu'elle". J'ai confronté Donna. Je lui ai demandé : Qui est cet homme ? Elle a fini par avouer son âge et j'ai su immédiatement que nous devions intervenir ».

Alice a utilisé Internet pour obtenir de l'aide, puis elle a contacté les autorités. Alice : « Quand on a un ordinateur, on ne réalise pas que les mauvaises choses côtoient les bonnes. Il y a vraiment des gens qui sont là à nous épier, à attendre. C'est comme ouvrir la porte de sa maison à des inconnus ».

Les faits

- Au Canada, 99 pour cent des jeunes entre 9 et 17 ans utilisent Internet. 79 pour cent ont un branchement Internet à domicile. Sept sur 10 possèdent au moins une adresse courriel.

- 30 pour cent des jeunes canadiens de 9 et 10 ans visitent les sites de clavardage. Un sur quatre ira aussi sur des sites pour adultes seulement. Une étude du Réseau Éducation-Médias indique que 39 pour cent des familles canadiennes ont un règlement concernant les discussions en ligne avec des étrangers.

- Au Canada, 25 pour cent des jeunes utilisateurs d'Internet se sont fait proposer une rencontre en personne par quelqu'un dont ils ont fait la connaissance sur le Web; 15 pour cent de ces jeunes iront au rendez-vous proposé.

- Un projet de loi fédéral devrait bientôt faire de la sollicitation d'enfants via Internet un acte criminel passible d'amendes pouvant aller jusqu'à 2 000 $ et d'une peine maximale de cinq ans d'emprisonnement.

- Aux États-Unis, un enfant sur cinq a reçu des avances sexuelles via Internet au cours de la dernière année. Un jeune sur 33 a reçu des avances sexuelles agressives. Cela signifie qu'un prédateur sexuel a soit demandé au jeune de le rencontrer, lui a téléphoné, lui a envoyé des lettres, de l'argent ou des cadeaux par la poste.

- Aux États-Unis, le FBI utilise l'expression « voyageur » pour décrire un jeune qui a quitté la maison ou qui a été ciblé par un adulte via Internet dans le but de lui faire quitter la maison.

- En 1986, le Canada a commencé à être sur le qui-vive aux postes frontières afin d'aider à retrouver des enfants disparus. Depuis, 1 083 enfants ont été retrouvés aux frontières canadiennes.

- Le cyberprédateur échappe aux stéréotypes. Une étude récente démontre que près de la moitié des contrevenants sont d'autres jeunes.

- 71 pour cent des parents canadiens estiment être bien informés des sites Internet que leurs enfants visitent. Mais lorsqu'ils sont interrogés à ce sujet, seulement 16 pour cent des jeunes Canadiens considèrent que leurs parents connaissent effectivement les sites Internet qu'ils visitent.

- Plus de 50 pour cent des jeunes Canadiens admettent mentir à propos de leur âge lorsqu'ils sont sur Internet. 27 pour cent ont aussi menti sur leur apparence physique.

- La police considère que les parents devraient faire prendre les empreintes digitales de leurs enfants pour faciliter leur identification en cas d'enlèvement. À cet égard, le service de police municipal peut venir en aide. En Ontario, un programme d'identification procède à la prise d'empreintes de 15 000 enfants par année.

- Une récente innovation (avril 2002) donne aux parents américains la possibilité de suivre leurs enfants à la trace grâce à une puce qui émet un signal radio. De la taille d'un grain de riz, la VeriChip est implantée dans le bras de l'enfant.

Le projet du CNPC

« Missing / Porté disparu » est un jeu vidéo innovateur et un outil éducatif de sensibilisation des jeunes au danger que représentent les cyberprédateurs. Il a été développé en 1997 par l'équipe de Livewires Design, à la demande de la GRC. En 1999, la Fondation des Sciences de l'Alberta a initié la seconde phase du projet, qui est une trousse d'information destinée aux professeurs.

De nouvelles versions du jeu « Missing / Porté disparu » comprennent un programme de formation d'une journée accompagné d'un guide d'instructions. Ce guide a été envoyé à la Fédération canadienne des associations foyer-école, à l'Association canadienne des bibliothèques et aux agences canadiennes qui veillent à l'application des lois, créant ainsi le noyau d'un réseau qui compte quelque 300 formateurs à la grandeur du Canada.

- Projet du CNPC n^{o} 2040-C5
- Lieu : Ottawa (Ontario) et à la grandeur du Canada
- Personne-contact :

  Jay Thomson
  Président
  Association canadienne des fournisseurs de services Internet
  1301 – 155, rue Queen
  Ottawa (Ontario) K1P 6L1
  Téléphone : (613) 232-2247
  Télécopieur : (613) 236-9241
  Courriel : jay@caip.ca

3.3 T.R.U.S.T.

Témoignage – L'histoire de Gambo

- Année de création du projet T.R.U.S.T. : 1997
- L'école de Gambo a été nommée en l'honneur de « Joey » Smallwood Gambo. Né à Gambo en 1900, M. Smallwood a fait entrer Terre-Neuve dans la Confédération en 1949. Il est devenu le premier Premier ministre de la province et l'est demeuré pendant 23 ans.
- Suite aux attentats terroristes du 11 septembre 2001 à New York et Washington, la population de Gambo (2 339 habitants) a accueilli plus de 1 000 voyageurs en provenance du monde entier dont les avions n'avaient pu être autorisés à atterrir aux États-Unis.

Dans la petite ville de Gambo (Terre-Neuve) (population : 2 339 habitants), tous les élèves fréquentent la même école, de la maternelle à la fin du secondaire. Comme dans toutes les régions rurales et isolées du reste du pays, les jeunes de Gambo sont confrontés à des défis particuliers, comme le manque d'activités conçues pour eux. Dwana, une étudiante de 17 ans, croit que « parce qu'il n'y a pas grand-chose à faire, certains peuvent être tentés de faire des "mauvais coups" ». Mais à Gambo on n'a pas attendu de vivre la sinistre réalité de la prostitution ou du trafic de drogue, qui sont le lot des grandes villes, pour réagir. Les jeunes ont réalisé qu'ils n'étaient pas à l'abri et qu'ils devaient trouver les moyens de se tenir loin de telles situations. C'est ainsi qu'est né T.R.U.S.T. Ce projet populaire, récompensé par la province de Terre-Neuve, repose sur le système de « l'entraide entre copains » et il a eu un effet bénéfique sur l'ensemble de la collectivité.

Le projet jumelle un élève de secondaire III à V à un plus jeune de cinquième année primaire à secondaire II. Dwana s'est inscrite pour devenir une « copine » parce qu'elle considère que « la plupart des jeunes n'aiment pas confier leurs problèmes à des adultes. Mais si c'est un échange entre pairs, c'est plus facile et ça évite toutes sortes de difficultés ». Une fois que les jeunes ont appris à communiquer entre eux, ça les a rendus plus à l'aise et ils se sont aussi mis à discuter avec les adultes. De sorte que l'ensemble de la collectivité est devenue plus ouverte, avec un sentiment nouveau des responsabilités. Dans certains cas, ce sont les jeunes eux-mêmes qui ont pris l'initiative d'intervenir dans certaines situations critiques.

Devant le succès du système d'entraide entre copains, le projet T.R.U.S.T. explore maintenant certains enjeux plus complexes avec les élèves. Cette année, par exemple, les garçons de secondaire III et IV ont accepté de participer à une session d'information avec l'inspecteur Sean Ryan, de la Force de police royale de Terre-Neuve, sur les moyens de prévenir la violence dans les relations amoureuses. Alors, quand certaines histoires se sont ébruitées concernant des rapports entre gars et filles qui tournaient mal, les adolescents de Gambo étaient prêts à y faire face. C'est le cas de Dwana et de Stephanie, âgée de 18 ans. « J'ai entendu parler de choses qui arrivaient chez des jeunes couples que

nous connaissons. Comme, par exemple, le gars qui crache sur la fille ou des choses du genre. J'ai trouvé ça très grossier », rappelle Stephanie.

Roy, 15 ans, a participé au séminaire du projet T.R.U.S.T., dont il retient entre autres ceci : « J'ai appris qu'on ne devrait pas pousser une fille. T'as juste à imaginer que c'est ta sœur qu'un autre gars pousse. J'aimerais pas que ça lui arrive ». Selon Walter, 15 ans, « le viol dans les fréquentations ou l'abus sexuel, ça peut arriver n'importe où dans le monde, peu importe qu'on vive dans une grande ou une petite ville. Ce qui compte, c'est de n'y participer d'aucune façon et de faire tout son possible pour l'arrêter. Ou encore, aller prévenir quelqu'un de ce qui se passe ».

Les faits

- Le projet T.R.U.S.T. a été créé au printemps 1997 par deux membres du Comité de prévention du crime de Gambo, Martha Goulding et Denise Saunders, afin de répondre aux besoins des jeunes de la collectivité.
- Des 390 élèves de l'Académie Smallwood, 169 se sont inscrits au projet T.R.U.S.T. d'entraide entre copains.
- Le thème de la violence dans les fréquentations a été choisi comme un enjeu clé du projet T.R.U.S.T. d'entraide entre copains parce qu'il permet d'enseigner à la fois le respect envers soi-même et autrui.
- La violence dans les fréquentations désigne toute attaque sexuelle, physique ou psychologique infligée délibérément par un partenaire à la personne qu'il fréquente.
- Les études indiquent que 22 pour cent des filles et 12 pour cent des garçons ont subi de l'abus physique et/ou psychologique dans le cours d'une fréquentation. Plus de la moitié de ces cas impliquaient de la violence physique.
- La violence dans les fréquentations constitue un sérieux problème parmi les adolescents. Une élève de niveau secondaire sur cinq a subi une forme ou l'autre d'abus sexuel ou physique dans le cours d'une fréquentation.
- Les études démontrent que la contrainte physique et sexuelle est utilisée dans 10 à 25 pour cent des fréquentations chez les élèves du secondaire. Ces chiffres grimpent à 30 pour cent parmi les étudiants du collégial.
- Au moins les deux tiers de toutes les agressions sexuelles perpétrées contre des jeunes ne sont rapportées ni aux parents, ni aux dirigeants d'école et encore moins à la police. La plupart des victimes en parleront d'abord à leurs amis, ensuite à leurs parents, mais n'iront à la police qu'en dernier recours.
- La violence dans les fréquentations relève du Code criminel canadien. Les agressions, les agressions sexuelles et le fait de proférer des menaces contre autrui constituent des délits criminels passibles d'une peine maximale de 10 ans de prison.

- L'abus survient selon la même fréquence dans les relations entre partenaires de même sexe que dans les relations hétérosexuelles.

- Des études canadiennes, britanniques et américaines indiquent que les femmes sont beaucoup plus à risque d'être agressées par des hommes qu'elles connaissent. Les partenaires fréquentés sont plus dangereux que les étrangers.

- Le projet T.R.U.S.T. est le plus récent de trois projets pour lequel le Comité de prévention du crime a remporté le prix « Projet de l'année » de l'Association provinciale de prévention du crime.

Le projet du CNPC

Le Comité de prévention du crime de Gambo a initié le projet T.R.U.S.T. – Adolescents qui respectent et comprennent les situations ensemble – pour permettre aux jeunes de la collectivité de s'entraider pour faire face à certains enjeux et défis complexes. Actuellement, sur les 25 membres du comité, 16 sont des jeunes. Le programme jumelle chaque jeune élève (de niveau 5^{e} année primaire à secondaire II) à un « copain » plus vieux (de niveau secondaire III à V), qui apporte soutien, compréhension et conseils à son jeune protégé. Chaque copain signe un contrat stipulant qu'il comprend bien le projet et qu'il s'engage à en être un des éléments positifs, tout en apprenant et en ayant du plaisir.

Le projet fonctionne bien. Les plus jeunes copains savent qu'ils peuvent compter sur l'aide d'un plus vieux. Et les plus vieux apprennent l'importance de se conduire en modèles responsables. Le système d'entraide entre copains est renforcé par des événements à caractère social et par une série de séminaires sur des sujets aussi cruciaux que la pression des pairs, le suicide, la consommation d'alcool et de drogue, de même que la violence dans les relations amoureuses – sur lequel Échec au crime met l'accent.

Projet du CNPC n^{o} 3325-G1

- Lieu : Gambo (Terre-Neuve et Labrador)
- Personne-contact :

  Denise Saunders
  Présidente
  C.P. 508
  Gambo (Terre-Neuve et Labrador)
  A0G 1T0

  Téléphone : (709) 674-0074
  Télécopieur : (709) 533-2933

3.4 Les filles du club North Star

Témoignage – L'histoire de Philomena

- Âge lorsqu'elle a été hospitalisée après avoir consommé de la drogue : 16 ans

- Objectif : terminer son cours secondaire

Désespoir, drogue et danger. Le quartier North End de Winnipeg, l'un des plus durs au Canada, recèle tout cela et pire encore. Les enfants grandissent dans la peur et l'insécurité, dans un environnement saturé de criminalité. De trop nombreux parents, eux-mêmes pris dans leurs propres problèmes d'abus de drogue et d'alcool, ne peuvent les guider. Maisons incendiées, fenêtres barricadées sont autant de marques de cette violence qui fait des ravages dans les rues du quartier. Philomène, 17 ans, explique qu'elle s'est récemment retrouvée à l'hôpital, après s'être blessée lors d'un party où la drogue était omniprésente. « Je consommais de tout : des champignons, de l'herbe, de l'acide, de l'huile de haschisch, du hasch. J'étais mal en point. Je perdais la tête. En donnant un coup de pied dans la fenêtre, je me suis coupée ».

Même les parents qui sont en mesure de bien s'occuper de leurs enfants se battent pour les aider à survivre dans un tel environnement et le dépasser. « C'est difficile d'élever des enfants dans ce quartier », affirme Sherry. « Je crois que mon plus gros défi a été d'essayer de tenir mes enfants éloignés des gangs de rue. Il y en a partout ici et même à l'école ».

Mais certains organismes essaient d'apporter de l'aide. Le Centre familial de la rue Andrews aide les familles et les membres des Premières Nations depuis 1995. « J'ai découvert beaucoup de tristesse, de colère et toutes sortes de traumatismes », affirme Kim Melnyk, une travailleuse sociale sur le terrain. Le centre dirige un programme de mentorat pour jeunes femmes qui a du succès, avec une liste d'attente d'une trentaine de noms.

Au Centre, les filles travaillent ensemble et s'assoient en cercle pour discuter de leurs rêves tout en apprenant qu'avec de l'aide et beaucoup de travail, elles peuvent atteindre de nombreux objectifs. « Nous avons monté un projet qui leur permet de développer un certain sentiment d'appartenance », explique Mme Melnyk. « On voulait qu'elles nous disent ce qu'elles avaient envie d'apprendre et où elles voulaient s'impliquer. J'essaie aussi d'amener les filles à se faire confiance ». Ensemble, les 10 filles qui sont actuellement inscrites au programme de mentorat rédigent un manuel d'instructions soulignant les habiletés et les valeurs qu'elles ont réussi à développer en atteignant leurs objectifs. Ce manuel sera une sorte de manifeste pour les filles plus jeunes, qui les aidera à mieux partager les expériences vécues par les plus grandes.

« J'aime bien aller à l'école dans le quartier North End », dit Jayme, 16 ans. « On peut apprendre toutes sortes de choses en vivant ici ». Par contre, plusieurs de ces choses qu'on apprend tournent autour de ces gens qu'elle surnomme « pervers » ou des criminels qui rendent le quartier dangereux la nuit. Afin de permettre aux filles d'aller au-delà des contraintes imposées par la vie dans le North End et de profiter de ce qu'elles ont appris, le programme de mentorat les aide aussi à développer leur amour-propre en leur enseignant comment elles peuvent réussir. « Ce n'est pas parce qu'on habite dans un certain secteur qu'on ne peut pas avoir des rêves et des objectifs à réaliser, comme

n'importe qui », explique Mme Melnyk. Le projet Les filles du Club North Star aide les jeunes femmes à découvrir ces objectifs et à les atteindre.

« La plupart des gens qui vivent ici n'obtiendront pas leur diplôme de fin d'études secondaires », dit Philomena. La plupart de ses amies du temps de l'école primaire sont coincées en secondaire III, elles abandonnent l'école ou ont des bébés. Mais Philomena est déterminée à finir son cours. « Quand je vais recevoir mon diplôme d'études secondaires, je vais probablement pleurer et dire: "Je l'ai fait!" », ajoute-t-elle en souriant.

Les faits

- Le North End, autrefois un quartier ouvrier animé, a aussi été le lieu de résidence de Canadiens célèbres, comme l'animateur de quiz Monty Hall et Burton Cummings, chanteur du groupe rock The Guess Who. Le quartier North End est célèbre pour ses gangs de rue, la prostitution et les problèmes liés à la consommation de drogue et l'abus d'alcool.

- En 1995, le Service de police de Winnipeg a créé une escouade Antigang de 15 membres. On estime à 2 000 le nombre de personnes impliquées dans des gangs de rue à Winnipeg. Les Manitoba Warriors, les Indian Posse, le Native Syndicate et Deuce sont les gangs de rue les plus connus au Manitoba.

- Le Centre familial de la rue Andrews vient en aide aux familles et contribue au développement de la collectivité du quartier North End de Winnipeg depuis 1995. Le centre familial dirige aussi The Pritchard Place, un centre de jour pour les jeunes de six à 17 ans. On y met l'accent sur les activités culturelles et récréatives tout en encourageant les parents à s'impliquer.

- L'expression « Autochtone » fait référence à un très large groupe de personnes membres de 580 bandes, qui s'expriment dans 10 langues principales et plus de 58 dialectes différents.

- Les statistiques démontrent qu'au Canada, en 1996, près d'un tiers des enfants autochtones de moins de 15 ans vivaient dans une famille monoparentale. C'est le double de ce qu'on trouve dans la population en général.

- Au Canada, 51 pour cent des enfants autochtones vivent dans la pauvreté, comparativement à 18 pour cent des enfants dans l'ensemble de la population.

- Au Manitoba, le nombre de personnes qui poursuivent leurs études au-delà du Secondaire V est plus faible que celui de toutes les autres provinces.

- Selon une étude publiée en 1996 au Manitoba, plus de 2 000 enfants et jeunes gens seraient impliqués dans la prostitution, dont 600 environ à Winnipeg. Les jeunes Autochtones se retrouvent en surnombre dans ces statistiques.

- En moyenne, les Autochtones du Canada ont un taux de suicide trois fois supérieur à celui de l'ensemble de la population canadienne.

- Les membres des Premières Nations représentent seulement 2,8 pour cent de la population canadienne mais 28 pour cent de la population carcérale sous responsabilité fédérale.

- Le Service correctionnel du Canada (SCC) dirige ou finance neuf pavillons de ressourcement dans l'ensemble du Canada. Créés pour répondre aux besoins de la collectivité, ils donnent des résultats appropriés en termes de réinsertion sociale. Les délinquants autochtones qui y ont purgé leur peine ont un taux de récidive de 6 pour cent, comparativement à la moyenne nationale de 11 pour cent pour l'ensemble des incarcérations dans le système correctionnel.

Le projet du CNPC

Le projet Les filles du Club North Star est dirigé par le Centre familial de la rue Andrews dans un quartier pauvre et violent de Winnipeg, le North End. Dans la collectivité, le taux de décrochage scolaire est élevé; de nombreux adolescents appartiennent à des gangs de rue ou consomment drogue et alcool pour oublier un peu leurs difficiles conditions de vie. Le projet s'est donné pour objectif d'aider les jeunes femmes autochtones à survivre dans cet environnement difficile afin de le dépasser et atteindre ainsi leurs objectifs. Les filles travaillent en équipe et agissent comme mentors auprès des plus jeunes. Elles rédigent aussi un manuel d'instructions qui sera prêt en janvier 2003 afin de fournir aux jeunes adolescentes une sorte de manifeste pour les aider à se prendre en main.

Projet du CNPC n^{o} 3315-L7/L10

- Lieu: Winnipeg (Manitoba)
- Coordonnatrice de projet : Kim Melnyk – Téléphone : (204) 294-6423
- Personne-contact :

  Suhad Bisharat
  Directrice générale
  The Laurel Centre Inc.
  62, rue Sherbrooke
  Winnipeg (Manitoba)
  R3C 2B3

  Téléphone : (204) 783-5460

3.5 Alternatives à la suspension

Témoignage – L'histoire de Vanessa

- Âge : 14 ans
- Premiers problèmes à la maison et à l'école : 9 ans

Quand de jeunes adolescents ont des problèmes scolaires, la suspension est rarement une solution adéquate, puisqu'elle les éloigne d'un lieu qu'ils détestent déjà au départ. Vanessa

Desjardins, de Montréal, constate que l'approche alternative du YMCA de l'Avenue du Parc l'a aidée à reprendre sa vie en main.

« J'ai commencé à avoir de vrais problèmes avec ma mère à l'âge de neuf ans », explique la jeune fille qui en a maintenant 14. « En vieillissant, nos relations ont vraiment empiré au point de dérailler. Je me suis retrouvée en cour et le juge a décidé de me placer dans un foyer de groupe pendant un an. Le pire, c'est quand une fille a traité ma mère de putain… Je l'ai frappée. La principale de l'école m'a appelée et j'ai été suspendue ».

Vanessa fréquente l'école secondaire Saint-Louis, une petite école du quartier Mile-End de Montréal qui se spécialise dans l'art dramatique. Elle est située dans un quartier défavorisé et multiethnique, où se côtoient les nouveaux arrivants depuis des générations. « Nous sommes une école du centre-ville, où la plupart des familles sont pauvres et monoparentales », explique la directrice, Brigette Lezeroveci. « Le programme Alternatives à la suspension a été mis sur pied spécifiquement parce que nous étions conscients des problèmes de violence dans le quartier. Souvent, nous suspendons les élèves et les renvoyons chez eux. Avec Alternatives à la suspension, les étudiants sont plutôt référés au YMCA », précise-t-elle.

« Quand l'école dit à un jeune qu'il est suspendu pour cinq jours et qu'il peut faire ce qu'il veut, ça représente cinq jours de liberté pour lui et, d'une certaine manière, cinq jours de danger », estime Étienne Pagé, des Services à la jeunesse du YMCA. Les adolescents ainsi mis de côté risquent de se tourner vers les gangs de rue pour se faire accepter.

Vanessa se souvient d'un jeune confrère de classe qui est devenu agressif sous l'influence d'un gang de rue. « Je connais quelqu'un qui était super tranquille, il y a un an, et quand on l'insultait, il ne répliquait jamais. Mais des amis l'ont poussé à se joindre à un gang de rue. Maintenant, si quelqu'un l'insulte, il réplique, mais on sent que c'est forcé, que ce n'est pas ce qu'il veut ».

Selon Étienne Pagé, il est crucial d'intervenir à temps. « En une année, un adolescent peut vraiment prendre une mauvaise tangente. Ça devient ensuite un cercle vicieux pour les jeunes et nous tentons de les sortir de ce cycle destructeur ». Pagé considère qu'un des atouts du programme du YMCA tient au fait qu'il établit une relation de confiance dès les premiers contacts avec les élèves, qui doivent étudier et participer à des discussions de groupe avec leurs pairs.

Vanessa affirme que le programme lui a enseigné qu'elle doit vivre avec les conséquences de ses actes. « J'ai vraiment changé, tout le monde le dit. Je suis beaucoup plus calme et tout se passe mieux. Si je veux m'accrocher à mes rêves, je dois mettre de côté certaines choses pour en choisir d'autres et j'ai aussi appris à m'assumer, me prendre en charge ».

Les faits

- Le YMCA de l'Avenue du Parc, à Montréal, offre ses services à la population du Mile-End, un des plus quartiers les plus multiethniques, depuis plus de 80 ans. Le

revenu moyen des ménages est beaucoup plus bas qu'ailleurs à Montréal et le taux de chômage y est plus élevé, surtout chez les jeunes.

- Le YMCA de l'Avenue du Parc a mis sur pied le programme Alternatives à la suspension il y a trois ans, à la demande de l'école secondaire Saint-Louis. Environ 70 élèves passent de trois à cinq jours dans le programme chaque année. Deux autres YMCA de Montréal l'ont aussi adopté.

- L'âge des participants au programme Alternatives à la suspension : de 11 à 16 ans

- À Montréal, un élève sur trois décroche du secondaire.

- Au Québec, le pourcentage de jeunes de 19 ans qui n'ont pas leur diplôme d'études secondaires était de 40,6 pour cent en 1979. En 2000, ce pourcentage avait baissé à 19,3 pour cent.

- Les comportements criminels et de victimisation commencent souvent dès l'enfance et se poursuivent durant l'adolescence. Certains facteurs de risque sont associés à l'adoption de tels comportements.

- L'argent investi à prévenir la délinquance juvénile et les comportements criminels est judicieusement dépensé. Une étude de longue durée menée dans un complexe de logements sociaux a démontré que la création d'un programme sportif et musical permet de diminuer le nombre de poursuites policières contre les jeunes, ainsi que le nombre de rapports produits par des compagnies de sécurité privées. Ce programme coûte 258 694 $ alors que les économies réalisées sont estimées à 659 058 $.

- Au cours des dernières années, on s'est préoccupé de la montée de la violence chez les jeunes femmes. Malgré cela, le nombre d'entre elles accusées de crimes violents était le tiers de celui des jeunes hommes.

- Les jeunes femmes comptent pour une proportion accrue des cas entendus au tribunal de la jeunesse. En 1999-2000, elles représentaient 21 pour cent du total, une hausse de 18 pour cent depuis 1992-1993. Les tribunaux de la jeunesse ont été saisis de 21 057 cas impliquant des jeunes femmes, soit une hausse de 4 pour cent en sept ans.

- Les jeunes gens ont tendance à s'attaquer à ceux qu'ils connaissent et sont du même âge qu'eux. Six victimes sur 10 de crimes violents sont des connaissances du jeune accusé. Plus de la moitié des victimes (52 pour cent) sont elles-mêmes des jeunes.

- La plupart des jeunes interviewés ont affirmé qu'ils ne dénonceraient pas leurs pairs aux autorités, même s'ils étaient eux-mêmes les victimes. Agir comme un informateur est méprisé et les jeunes ont un code du silence tacite.

- Les crimes contre la propriété comptent pour 40 pour cent de tous les cas saisis par les tribunaux de la jeunesse, alors que les crimes violents représentent 22 pour cent. Environ la moitié des cas de crimes violents sont des voies de fait simples, incluant poussées, gifles, coups de poing et menaces.

- Les gangs de jeunes sont d'abord un phénomène propre aux grandes villes, même si les plus petites localités font état d'une augmentation. Estimer l'étendue du phénomène est une tâche ardue. Les données des rapports policiers ne permettent pas de relier les incidents aux gangs de rue. Le principal moyen d'avoir accès à cette information est de s'adresser aux personnes qui sont en contact direct avec le phénomène.

- Les jeunes définissent la violence non seulement en termes de violence physique, mais aussi d'agression psychologique. 40 pour cent des répondants à un sondage destiné à des élèves d'écoles secondaires de Laval ont affirmé que la violence pouvait inclure des commentaires blessants ou du harcèlement. Le sondage national longitudinal sur les enfants et les adolescents note que les problèmes de victimisation risquent de se présenter davantage chez les enfants plus âgés.

Le projet du CNPC

Le YMCA de l'Avenue du Parc, dans le quartier Mile-End de Montréal, travaille auprès d'élèves de l'école secondaire Saint-Louis qui, habituellement, seraient suspendus en raison de leurs problèmes de comportement. Le risque, c'est que ces jeunes tombent sous l'emprise d'un gang de rue ou, pire encore, dans le trafic de drogue. Le projet vise à réduire ce risque en aidant les jeunes à comprendre les raisons qui les poussent à adopter de tels comportements, tout en leur apprenant à se prendre en charge de manière plus positive. On cherche à réduire le nombre de suspensions répétées.

- Projet du CNPC n^{o} 3350-Y02
- Lieu : Montréal (Québec)
- Coordonnateur de projet : Étienne Pagé – Téléphone : (514) 271-3437, poste 209
- Personne-contact :

  Sandya Vladmoudy
  YMCA de Montréal
  1441, rue Drummond
  Montréal (Québec) H3G 1W3

  Téléphone : (514) 271-3437, poste 205
  Télécopieur : (514) 277-9102
  Courriel : ymcaj@total.net

3.6 Le projet « The Can »

Témoignage – L'histoire de Beverly

- Âge : 19 ans
- Temps passé à aider à la construction de « The Can » : six mois

Pour des centaines de jeunes gens d'Ottawa, l'amitié, le support et les conseils viennent de « The Can ». Projet unique en son genre, « The Can » est un centre de jour monté sur roues.

« The Can », qui existe depuis janvier 2000, est une semi-remorque de 48 pieds qu'on a transformée en salle de rencontre et en centre social et qu'on stationne dans différents quartiers défavorisés du secteur d'Ottawa, où les besoins sont criants. « The Can » s'installe dans une collectivité pour une période de cinq semaines à la fois et embauche des employés du secteur afin d'offrir un large éventail de services, sous la supervision de « New Beginnings for Youth », un organisme sans but lucratif d'Ottawa.

Beverly Lemaire, 19 ans, est représentative de ces jeunes qui ont aidé à construire le premier centre itinérant « The Can » et qui bénéficient maintenant des services qu'il offre. « Je vais avoir un bébé et, tous les vendredis, je fréquente un groupe pour les futurs parents au sein duquel on nous enseigne les principes de nutrition, d'allaitement et tout ce qu'il faut savoir sur le sujet », explique-t-elle.

« The Can » est né grâce à l'énergie et aux idées des jeunes », affirme Rob Tripp, de l'organisme New Beginnings for Youth. Ils voulaient un endroit où se retrouver entre eux. À la blague, ils disaient: « Construisons quelque chose de mobile », ce qui a fini par devenir ce merveilleux projet qu'on a baptisé « The Can… » On retrouve souvent la semi-remorque, repeinte d'un bleu éclatant et dont l'intérieur a été refait en une longue pièce étroite, dans un stationnement du secteur Baseline/Woodroffe d'Ottawa.

Parce qu'elles n'ont pas droit à l'aide gouvernementale, des milliers de personnes qui vivent dans ce quartier doivent consacrer une part substantielle de leurs revenus mensuels pour se loger dans cette ville où le marché immobilier est en ébullition.

Le coordonnateur du projet, Tom Sholberg, considère que le succès de « The Can » est dû en partie au fait que ce sont les adolescents qui s'occupent du centre. « Mon expérience a démontré que si les jeunes ont la mainmise sur un projet, ils développent un sentiment d'appartenance et de fierté qui réduit les risques de vandalisme. Ils gardent le local très propre et ils en prennent bien soin ».

Beverly dit que les conseillers du centre itinérant « The Can » l'ont aidée à surmonter différentes difficultés. Récemment, elle était aux prises avec un problème « que je ne pouvais pas résoudre par moi-même et pour lequel je ne pouvais pas non plus demander l'aide de ma famille, parce que ça affectait tout le monde. Ça a été plus facile d'en parler à quelqu'un de l'extérieur et ils m'ont beaucoup aidée ».

Un des principaux problèmes auxquels les jeunes sont confrontés est celui de se procurer de la nourriture à prix abordable. « Il y a quelques mois, certaines personnes avaient du mal à obtenir de la nourriture. Je sais ce qu'elles vivent parce que je suis passée par-là et que ma mère m'a aidée », raconte Beverly. « Tu te retrouves à tourner en rond en paniquant parce que tu es bouleversé et que tu ignores ce que l'avenir te réserve. Tu ne

sais pas quoi faire, tu es confus parce que tu te demandes si tu vas pouvoir manger. Je ne m'inquiète pas trop pour moi. C'est pour le bébé ».

Selon Rob Tripp, « le projet 'The Can' permet aux adolescents d'essayer toutes sortes de choses auxquelles ils n'auraient pas accès en temps normal (…) Qui aurait pensé qu'ils pourraient prendre une semi-remorque de 48 pieds, la transformer en centre de jeunesse et la gérer eux-mêmes » ?

Les faits

- « The Can » est une semi-remorque d'occasion de 48 pieds qui a été transformée en centre de jour itinérant. Ce centre est conçu pour répondre aux besoins des jeunes de zones urbaines laissés de côté à cause de leurs moyens limités, afin de leur fournir un lieu sécuritaire pour se distraire, apprendre et obtenir de l'aide en cas de besoin.

- En 1999, le premier projet « The Can » a été construit en six mois. Trois autres projets semblables sont en cours de construction. Le coût pour chaque centre itinérant est de 27 500 $. Chaque collectivité est encouragée à fournir du personnel pour aider au fonctionnement du projet « The Can », sous la supervision d'un représentant de l'organisme New Beginnings for Youth.

- New Beginnings for Youth est un organisme sans but lucratif qui dirige différents programmes destinés aux jeunes. En plus de « The Can », il s'occupe de Teenage Adventures, un projet d'aventures en plein air axé sur le développement du leadership et la résolution de problèmes. En mai 2002, l'organisme a aussi ouvert un café au centre-ville d'Ottawa, afin de fournir de l'emploi à des jeunes à risque.

- Ottawa est la quatrième zone urbaine en importance au Canada. Son secteur des nouvelles technologies s'est développé à une vitesse phénoménale. La croissance économique a alimenté une crise du logement parce qu'un nombre croissant de travailleurs cherchaient à se loger. Selon une étude récente, au cours des dernières années, la qualité de vie a diminué de façon constante à Ottawa.

- À Ottawa, le loyer mensuel moyen de 692 $ pour un logement d'une chambre à coucher et de 914 $ pour deux chambres est bien trop élevé pour les moyens des familles inscrites sur la liste d'attente du Registre des logements sociaux d'Ottawa. La plupart de ces ménages ont des revenus annuels inférieurs à 20 000 $.

- Près de la moitié des 14 000 ménages sur la liste d'attente sont des familles avec de jeunes enfants, qui doivent attendre entre cinq et sept ans avant de bénéficier de ce service. En 2001, 25 000 ménages ont fait des demandes d'information sur le logement social, mais la plupart se sont découragés devant les interminables délais et ne se sont pas inscrits.

- Lorsque la disponibilité de logements atteint un seuil critique, l'itinérance peut devenir un sérieux problème. Une étude sur les jeunes sans-abri de 16 à 19 ans de la région d'Ottawa indique que la majorité d'entre eux se sont retrouvés en moyenne quatre fois à la rue. Pour les garçons, la durée de cette itinérance est de 65 jours,

tandis que pour les filles, elle est de 54 jours. Selon la même étude, la première raison invoquée par les jeunes hommes sans-abri du secteur Ottawa-Carleton est un « style de vie transitoire ». Pour les jeunes femmes, c'est plutôt « l'abus parental » qui est mentionné.

- Ce ne sont pas tous les jeunes sans-abri qui sont des fugueurs. Plusieurs sont devenus itinérants à la suite de crises financières familiales résultant de problèmes de chômage, de salaires trop bas ou de prestations sociales insuffisantes.

- Alimentée par la pauvreté et une pénurie de logements abordables, la situation des sans-abri a empiré considérablement. Au cours des dernières années, le taux d'inoccupation a chuté de façon constante, tandis que les loyers augmentaient. À Ottawa, le taux d'inoccupation était de 0,2 pour cent pour l'année 2000, soit le plus bas de tout le pays.

- À Ottawa, plus de 1 000 hommes, femmes et familles avec enfants sont logés dans des centres d'hébergement d'urgence chaque nuit. L'attente moyenne pour avoir accès à ces abris temporaires est d'environ 30 jours pour les hommes et les femmes et de 99 jours pour les familles. Les statistiques de la ville d'Ottawa démontrent que, pour la première fois, les parents avec enfants sont plus nombreux que les hommes célibataires à utiliser le système des centres d'hébergement d'urgence.

- La banque alimentaire d'Ottawa aide plus de 32 000 personnes par mois, dont 44 pour cent sont des enfants. En 2002, le nombre de personnes utilisant les banques alimentaires a augmenté de 2,7 pour cent en Ontario. Dans cette province, les travailleurs représentent 12 pour cent de la clientèle des banques alimentaires.

Le projet du CNPC

Une semi-remorque de 48 pieds offerte et meublée par des entreprises locales, dont les rénovations ont été réalisées par des bénévoles, des jeunes et des commerces du secteur afin de fournir un centre de rencontre itinérant qui permet aux différents programmes pour adolescents de les rejoindre là où ils vivent et là où ils se retrouvent. Le projet « The Can » visite une collectivité pour des périodes de cinq semaines à la fois. Les principaux programmes offerts comportent des ateliers sur le leadership, un club pour les devoirs, des discussions pour les jeunes, un accès informatique et de la formation; mais ces programmes sont flexibles et s'adaptent aux besoins des résidants du secteur.

Projet du CNPC n^{o} 3340-N18

- Lieu : Ottawa (Ontario)
- Coordonnateur de projet : Rob Tripp
- Personne-contact :

  Rob Tripp
  Directeur général
  New Beginnings for Youth
  C.P. 5537
  Ottawa (Ontario)
  K2C 3M1

  Téléphone : (613) 723-3337
  Télécopieur : (514) 277-9102
  Courriel : mail@nbfy.com

Bibliographie

Aalders, Daphnee L. (1991), *Youth at Risk: Crime Prevention Through Social and Program Development*, thèse de maîtrise en criminologie (appliquée) non publiée, Université d'Ottawa.

Americans for the Arts (2000), *Arts Programs for At-Risk Youth: How U.S. Communities are using the Arts to Rescue Their Youth and Deter Crime*, voir http://www.artsusa.org/education/youth.html.

Association canadienne des parcs et loisirs (2000), *Impact and Benefits of Physical Activity on Canadian Youth-at-Risk*, voir http://www.lin.ca/resource/html/impact.htm.

Beauvais, Caroline (2001), *Le développement personnel et les activités récréatives : un état de la question*, Document de recherche des RCRPP n^{o} F|15, Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques, Ottawa.

Beauvais, Caroline, Lindsey McKay et Adam Seddon (2001), *A Literature Review on Youth and Citizenship*, Document de recherche des RCRPP n^{o} C|02, Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques, Ottawa.

Brantingham, P. et F. Faust (1976), « A Conceptual Model of Crime Prevention », *Crime & Delinquency*, vol. 22, p. 282-296, cité dans Gilling (1997), p. 4.

CCDS-RCRPP [Conseil canadien de développement social et Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques] (2001), *Four Hypotheses about the Public Policy Significance of Youth Recreation: Lessons from a Literature Review and a Data Analysis on "Learning through Recreation"*, rapport sommaire conjoint de *Data Analysis: Learning through Recreation*, préparé par le Conseil canadien de développement social (CCDS) et *Literature Review on Learning through Recreation*, préparé par le Réseau de la famille des Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques (RCRPP) pour la Fondation Laidlaw, les RCRPP et le CCDS, Ottawa, juin 2001.

Centre national de prévention du crime [CNPC] (2002*a*), « La stratégie nationale sur la sécurité communautaire et la prévention du crime », *Programme d'intervention des entreprises pour la prévention du crime – Guide d'accès*, section 1; voir http://www.crime-prevention.org/english/programs/business.html.

_____ (2002*b*), Programmes et services; voir http://www.crime-prevention.org/english/ programs/index.html.

_____ (2001*a*), Discours de Barbara Hall à l'Institut urbain du Canada, le 6 décembre; voir http://www.crime-

prevention.org/english/whatsnew/news.asp?language=e&
document_id=148&action=view&page_id=102.

_____ (2001*b*), *Initiatives subventionnées par le CNPC*; voir http://www. crime-prevention.org/english/crime/programs.html.

_____ (2001*c*), *Stratégie nationale*; voir http://www.crime-prevention.org/english/national/ index.html.

_____ (2001*d*), *La stratégie nationale sur la sécurité communautaire et la prévention du crime – Phase II*; voir http://www.crime-prevention.org/english/national/phase2.html.

_____ (2000*a*), *La prévention du crime par le biais du développement social,* Fiche de renseignements; voir http://www.crime-prevention.org/english/publications/fact_sheet/cpsdE.pdf.

_____ (2000*b*), *L'incarcération au Canada*, Fiche de renseignements; voir http://www.crime-prevention.org/english/publications/fact_sheet/incarE.pdf.

_____ (2000*c*), *Tableau de la criminalité au Canada*, Fiche de renseignements; voir http://www.crime-prevention.org/english/publications/fact_sheet/picE.pdf.

_____ (2000*d*), *Prévention du crime situationnel*, Fiche de renseignements; voir http://www.crime-prevention.org/english/publications/fact_sheet/situatE.pdf.

_____ (1997*a*), « Comment le développement social augmentera-t-il la sécurité communautaire ? », dans *Bâtissons ensemble des communautés plus sûres*; voir http://www.crime-prevention.org/english/ publications/general/together.html#improve.

_____ (1997*b*), *Bâtissons ensemble des communautés plus sûres*; voir http://www.crime-prevention.org/english/publications/general/together.html.

_____ (1996*a*), *Pour un Canada plus sûr : Guide de prévention communautaire du crime*; voir http://www.crime-prevention.org/english/publications/general/community/ index.html.

_____ (1996*b*), *Un bon placement : prévention de la criminalité et de la victimisation*, rapport préparé par le Comité d'analyse économique; voir http://www.crime-prevention.org/ncpc/ publications/economic/dollars/index.htm.

_____ (1996*c*), *Nécessité d'adopter une stratégie globale de prévention du crime pour le Canada*, rapport d'un séminaire sur l'efficacité de la prévention du crime par le développement social, 30 septembre au 1er octobre 1996, Ottawa; voir http://www.crime-prevention.org/ ncpc/publications/economic/dollars/index.htm.

Crawford, Adam (1998), *Crime Prevention & Community Safety: Politics, Policies & Practices*, Longman Criminology Series, Longman, Londres et New York.

_____ (1997), *The Local Governance of Crime: Appeals to Community and Partnerships*, Clarendon Press, Oxford, R.-U.

Crawford, Adam et Mario Matassa (2000), *Community Safety Structures: An International Literature Review*, Review of the Criminal Justice System in Northern Ireland, Research Report 8, Northern Ireland Office, Statistics and Research Branch, Criminal Justice Policy Division, Belfast.

Forrester, D., M. Chatterton et K. Pease (1988), *The Kirkholt Burglary Prevention Project, Rochdale*, Crime Prevention Unit, Paper 13, Home Office, Londres, cité dans Gilling (1997), p. 4.

Galano, Joseph, Walter Credle, Douglas Perry, S. William Berg, Lee Huntington et Elizabeth Stief (2001), « Developing and Sustaining a Successful Community Prevention Initiative: The Hampton Healthy Families Partnership », *The Journal of Primary Prevention*, vol. 21, n^{o} 4, p. 495-509.

Gilling, Daniel (1997), *Crime Prevention: Theory, Policy and Politics*, UCL Press Limited, Londres, R.-U., et Bristol (Penn.).

Hawkins, J. David et Joseph G. Weis (1985), « The Social Development Model: An Integrated Approach to Delinquency Prevention », *Journal of Primary Prevention*, vol. 6, n^{o} 2 (hiver), p. 73-96.

John Howard Society of Alberta, The (1995*a*), *Crime Prevention Through Social Development: A Literature Review*, Wild Rose Foundation, Edmonton.

_____ (1995*b*), *Prévention du crime par le biais du développement social : guide-ressource*, Wild Rose Foundation, Edmonton.

Johnson, E. (réd.) (1987), *A Handbook of Crime and Delinquency Prevention*, Greenwood Press, Westport (Conn.), cité dans Gilling (1997), p. 3-4.

Jones, Marshall B. et David R. Offord (1989), « Reduction of Antisocial Behavior in Poor Children by Nonschool Skill Development », *Journal of Child Psychology and Psychiatry*, vol. 30, n^{o} 5, p. 737-750.

Kligman, Sarah (2001), *Youth-at-Risk and the Arts: A Review of Literature*, rapport fourni par Patrimoine canadien.

Learning and Skills Television of Alberta, en collaboration avec les Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques inc. (2002), *crime/BEAT: Action on Crime Prevention Project Web Site*, voir http://www.crimebeat.ca.

Lejins. P. P. (1967), « The Field of Prevention », dans l'ouvrage publié sous la direction de W. E. Amos et C. E. Wellford, *Delinquency Prevention: Theory and Practice*, Prentice Hall, Englewood Cliffs (N. J.), cité dans Crawford (1998), p. 14.

Makhoul, Anne (2001), « Healthy Families, Healthy Communities », *Community Stories*, Caledon Institute of Social Policy, Ottawa.

National Crime Prevention Institute (1986), *Understanding Crime Prevention*, Butterworths, Boston, cité dans Gilling (1997), p. 3.

Nations Unies (1999), *Effective Crime Prevention: Keeping Pace with New Developments*, document de travail préparé par le Secrétariat pour le dixième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants, Vienne, du 10 au 17 avril 2000.

Offord, David R. et Marshall B. Jones (1983), « Skill Development: A Community Intervention Program for the Prevention of Antisocial Behavior », dans l'ouvrage publié sous la direction de F. B. Guze, F. J. Earls et J. E. Barrett, *Childhood Psychopathology and Development*, Raven Press, New York.

O'Malley, Pat et Adam Sutton (réd.) (1997), *Crime Prevention in Australia: Issues in Policy & Research*, The Federation Press, Sydney.

Rapagna, Paul (1996), *Sport and Delinquency: Effects of Participation in Sport on the Development of Adolescent Antisocial and Delinquent Behaviour*, thèse de maîtrise ès arts non publiée, Département d'éducation physique, Université McGill.

Reid, Ian, Mark Tremblay, René Pelletier et Stacey McKay (1995), *An Analysis of the Impacts and Benefits of Physical Activity and Recreation on Canadian Youth-at-Risk*, préparé pour la conférence fédérale-provinciale-territoriale des ministres des Loisirs et du Sport, Grande Prairie (Alberta), 18 février 1995.

Rosenbaum, Dennis P. (réd.) (1986), *Community Crime Prevention: Does It Work?*, volume 22, Sage Criminal Justice System Annuals, Sage Publications, Beverly Hills (Cal.).

Sherman, Lawrence W., Denise Gottfredson, Doris MacKenzie, John Eck, Peter Reuter, Shawn Bushway et coll. (1996), *Preventing Crime: What Works, What Doesn't, What's Promising*, rapport du Congrès des États-Unis pour le National Institute of Justice; voir http://www.ncjrs.org/works/wholedoc.htm.

Sowers, William M., Fred W. Garcia et Steven L. Seitz (1996), « Introduction: Community-Based Prevention: An Evolving Paradigm », *The Journal of Primary Prevention*, vol. 16, n^{o} 3, p. 225-231.

Waller, Irvin (1991), *Putting Crime Prevention on the Map*, rapport préparé pour la Conférence internationale sur la sécurité, les drogues et la prévention de la délinquance en milieu urbain, Forum européen pour la sécurité urbaine, Paris; cité dans Aalders (1991), p. 37-38, et dans Crawford (1998).

Waller, Irvin et Dick Weiler (1984), *La prévention du crime par le développement social : document de base et références*, Conseil canadien de développement social, Ottawa; documentation citée dans la version française de cette publication et dans John Howard Society of Alberta (1995*a*) et Centre national de prévention du crime (2000*a*).

Appendice A
Le caractère complexe de la prévention du crime en tant que concept

Pour illustrer le caractère complexe du discours sur les modèles de prévention du crime, un petit nombre du vaste éventail de typologies existantes de prévention du crime peut être mis en rapport avec les *contrôles structurés-non structurés* et les typologies de *prévention situationnelle-sociale* décrites par les Nations Unies (1999). Comme le tableau 1 l'indique, il y a des lacunes et des chevauchements importants entre les modèles. Certains auteurs incluent les contrôles structurés du système de justice pénale dans l'agencement, tandis que d'autres limitent leur analyse aux contrôles sociaux non structurés. D'autres auteurs mettent l'accent sur la prévention du crime en fonction de ses rapports avec les caractéristiques individuelles des contrevenants, des contrevenants potentiels (c'est-à-dire, ceux qui « risquent » de devenir des contrevenants) ou des victimes. D'autres encore insistent sur des enjeux structurels, qui peuvent avoir un caractère situationnel, communautaire, institutionnel ou systémique. Compte tenu des distinctions définitionnelles que l'on trouve dans les écrits sur la prévention du crime, il n'est pas étonnant que la détermination de la portée des initiatives de prévention du crime et l'établissement de frontières clairement définies pour la prévention du crime par l'intermédiaire du développement social représentent un défi. Par exemple, la « prévention primaire » est utilisée pour décrire les approches *structurelles* retenues pour prévenir la délinquance aux niveaux organisationnel, institutionnel, social, structurel et culturel (Hawkins et Weis, 1985), ainsi que la distinction *épidémiologique* plus étroite des efforts de prévention du crime déployés au niveau de la communauté ou de l'environnement (Brantingham et Faust, 1976).

Des défis se posent aussi au niveau des définitions, lorsque le même terme est utilisé pour indiquer des choses différentes. La difficulté de mettre de l'ordre dans une utilisation incohérente de la terminologie devient indéniablement manifeste dans le contexte des descriptions de *la prévention du crime par le biais du développement social* (PCDS) que l'on retrouve dans les écrits à ce sujet :

- Pour Hawkins et Weis (1985, p. 77-78), le développement social découle de la socialisation, tandis que la délinquance résulte d'expériences pendant le processus de socialisation. Il y a de multiples facteurs de corrélation et causes de la délinquance qui sont à l'œuvre dans les domaines institutionnels de la famille, de l'école, des pairs et de la communauté. La PCDS nécessite donc différentes techniques à différents étapes du développement, qui s'attaquent aux causes multiples dans tous les domaines.

- Selon une position plus répandue, la prévention du crime par le biais du développement social « s'appuie sur la prémisse selon laquelle la criminalité est liée à des facteurs économiques et sociaux », ce qui porte à croire que les programmes de prévention doivent « aller au-delà des stratégies traditionnelles de réduction des occasions » en matière de prévention du crime. « Des programmes sociaux ciblés sont essentiels » et ils comprennent diverses initiatives orientées vers des « problèmes sociaux comme un encadrement parental inefficace, le chômage, des logements insalubres et la violence au foyer » (John Howard Society of Alberta, 1995*a*, p. 3).

- De plus, la prévention du crime par le biais du développement social favorise des interventions qui permettent de réduire ou d'éliminer la motivation criminelle avant que le crime ne soit commis. Pour ce faire, il faut travailler avec les jeunes en développant des stratégies qui mettent l'accent sur des interventions en milieu familial, le rattrapage scolaire, la création d'emploi, des activités de loisir et de sport, l'habitation, les soins de santé et les services sociaux, y compris la sécurité du revenu (Waller et Weiler, 1984).
- Dans une optique comparative, « il existe un consensus international concernant le bien-fondé et l'efficacité de structures de sécurité communautaire qui ont un caractère local, mettent l'accent sur des enjeux sociaux mixtes, fonctionnent par le biais d'une stratégie de partenariat et offrent des solutions holistiques. Dans diverses instances législatives, la sécurité communautaire (ou son équivalent) en est venue à être considérée comme un terme qui tend à regrouper différents organismes et le public autour de préoccupations locales concernant la criminalité, le désordre et ses questions sociales connexes » (Crawford et Matassa, 2000, p. 1).

Tableau A-1
Tableau comparatif de typologies de prévention du crime

Un choix d'autres typologies de prévention du crime	**Contrôles structurés**	**Contrôles non structurés** Typologie de prévention situationnelle et sociale des Nations Unies (1999)			
	Justice pénale	***Prévention situationnelle***	***Développement de l'enfant***	***Développement communautaire***	***Développement social***
États-Unis – National Crime Prevention Institute (1986)[1]					
• *Contrôles directs de prévention du crime*		**X**			
• *Contrôles indirects de prévention du crime*			**X**	**X**	**X**
Johnson (1987) [1]					
• *Prévention corrective*			**X**	**X**	**X**
• *Prévention punitive*	**X**				
Forrester, Chatterton et Pease (1988)[1]					
• *Prévention axée sur les victimes*		**X**		**X**	
• *Prévention axée sur les contrevenants*	**X**		**X**		
Brantingham et Faust (1976) [1]					
• *Prévention primaire (cible la communauté ou l'environnement)*				**X**	
• *Prévention secondaire (cible les contrevenants potentiels)*			**X**		
• *Prévention tertiaire (cible les contrevenants et les victimes)*	**X**	**X**			
Nations Unies (1999, Annexe)					
• *Prévention primaire (cible les facteurs psychosociaux des contrevenants potentiels)*			**X**	**X**	**X**
• *Prévention secondaire (cible les contrevenants ou les victimes potentiels)*		**X**	**X**	**X**	
• *Prévention tertiaire (cible les récidivistes et aide les victimes)*	**X**	**X**			
Hawkins et Weis (1985)					
• *Prévention primaire (structurelle)*		**X**		**X**	**X**
• *Intervention précoce (individuelle)*			**X**		
Lejins (1967) [2]					
• *Prévention punitive ou dissuasion*	**X**				
• *Prévention corrective*					**X**
• *Prévention mécanique*		**X**			
Waller (1991) [3]					
• *Réduction des occasions (cible les contrevenants occasionnels)*		**X**			
• *Développement social (cible les conditions sociales des contrevenants chroniques)*				**X**	**X**

Sources :

1 Les typologies de la National Crime Prevention Institute (1986); Johnson (1987); Forrester, Chatterton et Pease (1988); et Brantingham et Faust (1976) sont décrites dans Gilling (1997, p. 3-4).
2 La typologie décrite par Lejins (1967) est citée dans Crawford (1998, p. 14).
3 La typologie de Waller (1991) est décrite dans Aalders (1991, p. 37-38).

Appendice B
L'équipe et les partenaires du projet

Le projet *Initiatives de prévention du crime : Un profil multimédia de projets-pilotes du CNPC* fut entrepris conjointement par les Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques (RCRPP) et la Learning and Skills Television of Alberta (LTA) par l'intermédiaire de son canal télévisuel CourtTV Canada, avec un appui financier généreux du Centre national de prévention du crime. Les RCRPP furent responsables de la préparation du document de recherche pour le projet, tandis que la LTA s'est chargée de la production vidéographique, du portail Web et de l'enquête interactive sur le Web. Les noms qui font partie du générique de production sont énumérés ci-dessous, tandis que les profils des partenaires du projet sont présentés immédiatement après.

RCRPP – Équipe de production du document de recherche

- Caroline Beauvais — *Chercheure*
- Lynda Becker — *Gestionnaire de projet*
- Jacques Fortin — *Traducteur*
- Jane Jenson — *Examinatrice*
- Gisèle Lacelle — *Coordonnatrice des publications*
- Peter Puxley — *Affaires publiques et Communications*
- Sharon M. Stroick — *Rédactrice*

LTA – Équipe de production vidéographique et de la documentation pour le Web

- Allen Abel — *Rédacteur, concepteur*
- David Battistella — *Directeur et contrôleur du montage vidéographique*
- Art Chamberlain — *Rédacteur – Les filles du club North Star, Alternatives à la suspension et The Can*
- Anne Desjardins — *Traductrice*
- Daniel Ferland — *Son, Alternatives à la suspension*
- Kim Gertler — *Rédactrice – Les jeunes travailleurs du sexe, Porté disparu et T.R.U.S.T.*
- Joel Goldberg — *Directeur artistique*
- Mike Grippo — *Directeur de la photographie*
- Oleh Iwanyshyn — *Conception et développement de l'enquête, ViewStats Research*
- Myron Kowaliw — *Conception de l'enquête, Viewstats Research*
- Laurent Lavigne — *Réalisateur associé, Alternatives à la suspension*
- Stephanie Lewis — *Publiciste*
- Mask Productions — *Son – Les filles du club North Star*
- Moca Music — *Musique*
- Orangecap — *Conception*
- Andrea Piccinin — *Réalisateur associé*

- Jim Rillie — *Son – T.R.U.S.T.*
- Catherine Roberts — *Réalisatrice associée*
- Sue Sgambati — *Présentatrice –Vidéo documentaire*
- Jerry Turchyn — *Son – The Can*
- Jim Ursulak — *Son – Les jeunes travailleurs du sexe et Porté disparu*
- Julia Walden — *Réalisatrice du projet et promotion commerciale*
- Chris Williams — *Contrôleur adjoint du montage*
- Tate Young — *Programmeur pour le Web*
- Chris Your — *Programmeur pour le Web*

Partenaires du projet

Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques inc. (RCRPP)

Les RCRPP ont pour mission de créer des connaissances et d'orienter le débat public sur des questions économiques et sociales qui ont une importance déterminante pour le bien-être des Canadiens. L'objectif visé est de faire du Canada une société plus humanitaire, plus juste et plus prospère. Les RCRPP ont pour caractéristique distinctive d'être en mesure d'aider les décideurs et les citoyens à s'interroger sur les idées, les valeurs, les cadres de référence, les politiques, les programmes et les « façons de faire » qui permettront au pays de s'adapter aux transformations économiques et sociales qu'il subit. Cette stratégie a permis aux Réseaux canadiens de recherche en politiques de se donner une voix distinctive dans le milieu de la recherche sur les politiques au Canada.

Les RCRPP prônent l'intégration. Dans un monde de plus en plus fragmenté en fonction des disciplines, des instances gouvernementales, de la langue et de la culture, les RCRPP ont mis au point une capacité unique d'apprentissage partagé, qui influence la façon dont la recherche est conçue, entreprise et communiquée. Les RCRPP forment un milieu neutre, à l'intérieur duquel des groupes diversifiés de personnes peuvent se rencontrer pour réfléchir, collaborer et faire valoir leurs différences afin d'arriver à une meilleure compréhension et de trouver des terrains d'entente.

Les RCRPP sont indépendants. Il s'agit d'une entité à but non lucratif possédant le statut d'organisme de bienfaisance, qui a débuté ses opérations en décembre 1994. Son financement provient du gouvernement fédéral, des provinces, des fondations et des entreprises. Cette diversité fait en sorte qu'aucune voix unique ne domine dans le processus de recherche. Le conseil d'administration est responsable de la bonne gestion de ces ressources.

Les RCRPP sont économiquement efficaces. Les projets sont ambitieux dans leur portée, mais les coûts et les risques sont répartis entre plusieurs bailleurs de fonds. Les frais de recherche se trouvent réduits, étant donné que l'organisme obtient la collaboration de spécialistes des universités, des instituts de recherche et d'autres

organisations. Les frais de fonctionnement sont réduits au minimum afin d'assurer aux RCRPP un avenir viable.

Les RCRPP fonctionnent en réseaux. Sur le plan interne, les RCRPP possèdent trois réseaux – famille, santé et main-d'œuvre – en plus d'entreprendre des projets à l'échelle de l'organisation sur des questions qui touchent plusieurs de ses Réseaux. Sur le plan externe, près de 1 000 personnes ont participé aux initiatives de recherche de l'organisme pendant ses quatre premières années de fonctionnement. Le financement de la recherche fut assuré par des contributions provenant de 61 ministères ou organismes gouvernementaux, et les travaux de recherche furent réalisés avec l'aide de 59 chercheurs provenant de 16 universités, ainsi que d'un grand nombre de chercheurs autonomes.

Les RCRPP utilisent un processus de recherche unique. Les RCRPP possèdent une vaste expérience dans l'utilisation de techniques d'apprentissage partagé pour vérifier des hypothèses et éclairer les débats portant sur les politiques. Dans le cas de la plupart des grands projets des RCRPP (en général, ceux dont le budget dépasse les 100 000 $), des séances de brainstorming et des tables rondes font partie du processus de conception de la recherche. Cette approche itérative permet de capter l'apport de chercheurs, de décideurs et d'intervenants à chacune des étapes, ce qui contribue à rendre les conclusions pertinentes et adaptées aux besoins des intervenants.

Les RCRPP maintiennent de hautes normes de recherche. Les RCRPP font appel à des examinateurs de l'intérieur et de l'extérieur pour évaluer tous les documents de recherche avant de les acheminer dans le processus de publication.

Les RCRPP investissent dans les communications qui représentent une composante majeure de leur mission. Les documents des RCRPP sont produits au moyen de ses installations à l'interne, ils sont affichés sur le site Web de l'organisme (http://www.cprn.org) et ils sont aussi publiés en format imprimé traditionnel. La planification du lancement des publications de recherche, dont certaines sont traduites, n'est qu'une première étape. Des présentations à des conférences et à des forums de politiques, à des séances d'information avec des décideurs, des spécialistes et des groupes d'intérêts, la préparation d'articles connexes et la rédaction de comptes rendus dans des bulletins d'information et d'articles pour la page en regard de l'éditorial dans les journaux font aussi partie des techniques normales de diffusion utilisées. De plus, les RCRPP publient : *Info-Réseaux* – un bulletin d'information trimestriel destiné à un vaste auditoire; *Policy Direct* – un service offert sur abonnement aux ministères et organismes gouvernementaux; et *e-network* – un service de nouvelles hebdomadaires par courrier électronique. On fournit ainsi aux abonnés de courtes mises à jour sur les projets de recherche, les activités de l'organisation, les nouvelles publications, les commentaires, les tables rondes et les événements à venir.

Learning and Skills Television of Alberta Limited

Learning and Skills Television of Alberta est un innovateur et un chef de file dans le domaine de la télévision éducative. Ce diffuseur possède et exploite avec succès

ACCESS – The Education Station et Canadian Learning Television, ainsi que les chaînes Book Television et CourtTV Canada lancées récemment. Il possède aussi Careers TV and Academy, qui sera lancé plus tard cette année.

Learning and Skills Television of Alberta se distingue par son engagement et son expertise dans l'apprentissage et l'utilisation des technologies d'apprentissage, comme en témoignent des projets comme ideaCity en partenariat avec Chum Television et l'apprentissage sans frontière pour large bande. Le personnel de la production et de la gestion compte des réalisateurs d'expérience dans le domaine de la diffusion et des applications en ligne.

La programmation de Learning and Skills Television of Alberta fournit un solide contenu éducationnel au projet des *Initiatives de prévention du crime,* avec plusieurs « premières » en matière de service de télédiffusion éducative et un réseau de soutien composé d'universités, d'éducateurs et d'associations à la grandeur du pays. Par exemple, son canal Canadian Learning Television est la première et unique station à avoir obtenu une licence du CRTC pour exploiter un service spécialisé de télévision éducative à la grandeur du pays.

Learning and Skills Television of Alberta est en exploitation depuis 1995, au moment où le CRTC a accordé une licence à ACCESS – The Education Station – le premier et le seul réseau à privatiser et à exploiter un service provincial de télévision éducative, en utilisant un modèle mixte de secteur public et privé. Le projet des *Initiatives de prévention du crime* entend miser sur ce modèle réussi en travaillant en partenariat avec les Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques, un établissement de recherche économique et sociale à but non lucratif, et le Centre national de prévention du crime, mandaté par le gouvernement fédéral pour mettre en application la *Stratégie nationale sur la sécurité communautaire et la prévention du crime*.

CourtTV Canada

CourtTV Canada offre une programmation divertissante en provenance du Canada, des États-Unis, du Royaume-Uni et de l'Australie concernant les services de police, les lois, les tribunaux et les équipes d'intervention médicale et d'urgence – en général, au sujet des personnes et des organisations dans notre société qui assurent le maintien de la loi et de l'ordre. La chaîne met un accent spécial sur l'expérience canadienne, sur le plan tant historique qu'actuel, au chapitre de l'élaboration et de l'application de mesures visant le maintien l'ordre public. Les convictions canadiennes en ce qui concerne « la loi, l'ordre et le bon gouvernement » sont ainsi mises en relief. De concert avec sa chaîne affiliée, Canadian Learning Television, CourtTV Canada pénètre dans 2,7 millions de foyers individuels, avec la possibilité de connaître une croissance considérable par suite de l'arrivée de la télévision numérique.

En plus d'offrir une programmation divertissante, éducative et informative sur les services policiers, la loi, la justice sociale et les tribunaux, un segment important des

services offerts par la chaîne consiste à aider les gens en leur fournissant des renseignements et des ressources pour leur permettre de négocier de meilleures façons d'aborder les questions de maintien de l'ordre public. La combinaison d'une programmation populaire et éducative par CourtTV Canada attire un auditoire déjà intéressé et engagé dans les questions de maintien de l'ordre public; cette chaîne représente donc une voie idéale pour communiquer les buts et les objectifs de la *Stratégie nationale sur la sécurité communautaire et la prévention du crime*.

Centre national de prévention du crime

Le Centre national de prévention du crime est responsable de la mise en application de la *Stratégie nationale sur la sécurité communautaire et la prévention du crime*, et il a investi depuis 1998 dans des projets-pilotes qui s'intéressent aux facteurs de risque dans la vie des gens, comme les mauvais traitements, la violence, un encadrement parental déficient et la consommation abusive d'alcool et de drogue. En collaboration avec les Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques et Learning and Skills Television of Alberta, le Centre national de prévention du crime assure le co-financement et participe au projet *Initiatives de prévention du crime : Un profil multimédia de projets-pilotes du CNPC*.

Appendice C
Ressources choisies pour les projets ciblés du CNPC

Ressources du projet 1 – Les jeunes travailleurs du sexe

Ressources du Centre national de prévention du crime

- National Crime Prevention Centre/ *Centre national de prévention du crime*
  http://www.crime-prevention.org/index_ncpc.html

Organisations

- Save the Children Canada/ *Aide à l'enfance*
  http://www.savethechildren.ca/

- National Clearinghouse on Family Violence/ *Centre national d'information sur la violence dans la famille*
  http://www.hc-sc.gc.ca/hppb/familyviolence/index.html
  http://www.hc-sc.gc.ca/hppb/violencefamiliale/index.html

- Prostitutes Empowerment Education and Resource Society
  http://www.peers.bc.ca/

- UNICEF
  http://www.unicef.org/
  http://www.unicef.org/french/

- World Congress against Commercial Sexual Exploitation of Children, 2001/ *Le Congrès mondial contre l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales*
  http://www.unicef.org/events/yokohama/
  http://www.focalpointngo.org/yokohama/
  http://www.focalpointngo.org/yokohama/french/default.htm

Études

- Dispelling Myths & Understanding Realities, 2001.
  http://web.uvic.ca/~cbenoit/papers/DispMyths.pdf

- About Trust: Children and Youth in the Sex Trade, 2000.
  http://www.caledoninst.org/94598350.htm

- Report and Recommendations in respect of Legislation, Policy and Practices Concerning Prostitution-Related Activities. 1998 / *Rapport et recommandations relatives à la législation, aux politiques et aux pratiques concernant les activités liées à la prostitution*
  http://canada.justice.gc.ca/en/news/nr/1998/part2.html#Aiii

http://canada.justice.gc.ca/fr/news/nr/1998/part2.html#Aiii

- Stolen Lives, Children in the Sex Trade (one-hour video funded by NCPC) / *Les enfants et le commerce du sexe, des vies volées (document vidéo d'une heure financé par le CNPC)*
  http://www.crime-prevention.org/english/crime/tools/stolen.html
  http://www.crime-prevention.org/francais/crime/tools/stolen.html

Ressources du projet 2 – Porté disparu

Ressources du Centre national de prévention du crime

- National Crime Prevention Centre/ *Centre national de prévention du crime*
  http://www.crime-prevention.org/index_ncpc.html

Liens au jeu éducatif « Porté disparu »

- National Crime Prevention Centre/ *Centre national de prévention du crime*
  http://www.crime-prevention.org/english/business/projects/missing.html
  http://www.crime-prevention.org/francais/business/projects/missing.html

- Livewires Design Ltd.
  http://www.livewwwires.com/index-set.htm

Organisations

- Child Find Canada/ Enfants-Retour Canada
  http://www.childfind.ca
  http://www.childfind.ca/content.htf

- Canadian Association of Internet Providers (CAIP) Protection Portal/ *Le portail canadien Sécurité sur Internet*
  http://www.caip.ca/portal/index.html

- National Center for Missing & Exploited Children (U.S.)
  http://www.missingkids.com

- CyberTipline
  http://www.missingkids.com/cybertip/

- Canadian Police Information Centre/ *Centre d'information de la police canadienne*
  http://www.nps.ca

- Media Awareness Network/ *Réseau Éducation-Médias*
  http://www.media-awareness.ca/

Études

- Young Canadians in a Wired World: The Students' View, 2001. Environics Study for the Media Awareness Network and Government of Canada./ *Les jeunes Canadiens dans un monde branché: la perspective des élèves*
  http://www.media-awareness.ca/eng/webaware/netsurvey/pdf/reportoct.pdf
  http://www.reseau-medias.ca/fre/latoile/accueil.htm

- Online Victimization: A report on the Nation's Youth, 2000. (U.S.) National Center for Missing & Exploited Children.
  http://www.unh.edu/ccrc/Youth_Internet_info_page.html

- Government of Canada, Department of Justice; Amendments to Criminal Code (Bill C-15 A) currently in the Senate pending approval / *Gouvernement du Canada, ministère de la Justice; Projet de loi C-15 A : Loi modifiant le code criminel et d'autres lois*
  http://www.parl.gc.ca/common/bills_ls.asp?lang=E&ls=c15a&source=library_prb&Parl=37&Ses=1#A.†%20Sexual
  http://www.parl.gc.ca/common/Bills_ls.asp?lang=F&ls=c15a&source=library_prb&Parl=37&Ses=1

- A Parent's Guide to Internet Safety, 2001. FBI online resource.
  http://www.fbi.gov/publications/pguide/pguidee.htm

Ressources du projet 3 – T.R.U.S.T.

Ressources du Centre national de prévention du crime

- National Crime Prevention Centre/ *Centre national de prévention du crime*
  http://www.crime-prevention.org/english/crime/cmp/nf/nf_1Page2.html
  http://www.crime-prevention.org/francais/crime/CMP/nf/nf_1Page2.html

Organisations

- Kids Help Phone/ *Jeunesse, j'écoute*
  1-800-668-6868 (Toll Free) *(sans frais)*
  http://kidshelp.sympatico.ca/
  http://jeunesse.sympatico.ca/fr/

- National Clearinghouse on Family Violence/ *Centre national d'information sur la violence dans la famille*
  1-800-267-1291 (Toll Free) *(sans frais)*
  http://www.hc-sc.gc.ca/hppb/familyviolence/index.html
  http://www.hc-sc.gc.ca/hppb/violencefamiliale/index.html

- Citizens Crime Prevention Association of Newfoundland and Labrador
  http://www.crimeprevention.nf.ca/index_ie.htm

- Atlantic Crime Prevention Resource Centre/ *Le centre régional de la prévention du crime en Atlantique*
  http://www.isn.net/acph/
  http://www.isn.net/acph/francais.htm

- Newfoundland and Labrador Sexual Assault Crisis and Prevention Centre Inc.
  http://www.sexualassault.nf.ca/HOME.htm

Études

- The Toronto Youth Crime and Victimization Survey, Université de Toronto, Centre de criminologie, 2002.
  http://www.newsandevents.utoronto.ca/bin3/020418a.asp

- Dating Violence Among New Brunswick Adolescents: Université du Nouveau-Brunswick, Muriel McQueen Fergusson Centre for Family Violence Research, 1998.
  http://www.unbf.ca/arts/CFVR/dating.html

- Government of Canada: Department of Justice: Family Violence – An Overview/ *Gouvernement du Canada, ministère de la Justice: Qu'est-ce que la violence familiale*
  http://canada.justice.gc.ca/en/ps/fm/overview.html
  http://canada.justice.gc.ca/fr/ps/fm/overview.html

- National Clearinghouse on Family Violence: Dating Violence / *Centre national d'information sur la violence dans la famille: La violence dans les fréquentations*
  http://www.hc-sc.gc.ca/hppb/familyviolence/html/datingeng.html
  http://www.hc-sc.gc.ca/hppb/violencefamiliale/html/datingfre.html

- Government of Canada, Department of Justice: Youth Justice/ *Gouvernement du Canada, ministère de la Justice: Renouvellement de la justice pour les jeunes*
  http://canada.justice.gc.ca/en/ps/yj/index.html
  http://canada.justice.gc.ca/fr/ps/yj/index.html

- Making Waves
  http://www.mwaves.org/

- Violence Prevention Education: Memorial University, University of Newfoundland
  http://www.mun.ca/student/ucc/vpr/daterape.html

Violence dans les fréquentations chez les jeunes

- National Youth Violence Prevention Resource Center (U.S.)
  http://www.safeyouth.org/teens/topics/teen_dating.htm#toppage

- The Facts: Dating Violence Amongst Adolescents (U.S.). Advocates for Youth.
  http://www.advocatesforyouth.org/publications/factsheet/fsdating.htm

- Dating Violence: Centre For Disease Control and Prevention, (U.S.). Department of Health and Human Services.
  http://www.cdc.gov/ncipc/factsheets/datviol.htm

Ressources du projet 4 – Les filles du club North Star

Ressources du Centre national de prévention du crime

- National Crime Prevention Centre/ *Centre national de prévention du crime*
  http://www.crime-prevention.org/english/crime/CMP/manitoba/mb.html
  http://www.crime-prevention.org/english/crime/CMP/manitoba/mb.html

Organisations

- Manitoba Aboriginal Youth Career Awareness
  http://www.maycac.com/intro.html

- Manitoba Groups Combating Gangs
  http://www.gov.mb.ca/justice/gangproof/resources.html

- Manitoba Organization of Victim Advocates Inc.
  http://www.mova.ca/links.htm

- National Child Benefit, First Nations Programs/ *Prestation nationale pour enfants pour les Premières nations*
  http://www.nationalchildbenefit.ca/ncb/ptfnfirstnations.shtml
  http://www.nationalchildbenefit.ca/ncb/ptfnfirstnations_f.shtml

Études

- Centre for Policy Alternatives Report on Females in Manitoba Gangs
  http://www.policyalternatives.ca/manitoba/gangs-summary.html

- Federal crime prevention initiatives in Manitoba/ *Initiatives de prévention du crime au Manitoba*
  http://canada.justice.gc.ca/en/news/nr/2001/doc_25838.html
  http://canada.justice.gc.ca/fr/news/nr/2001/doc_25838.html

- Manitoba Women's Advisory Council links for Aboriginal services
  http://www.mwac.mb.ca/aboriginal.html#acwi

- Project Gang-Proof
  http://www.gov.mb.ca/justice/gangproof/index.html

- Take Action Schools – Street Gang Awareness
  http://www.city.winnipeg.mb.ca/police/PDFs/TakeActionSchools/Gang%20Awareness%20Resource.pdf

Ressources du projet 5 – Alternatives à la suspension

Ressources du Centre national de prévention du crime

- National Crime Prevention Centre/ *Centre national de prévention du crime*
  http://www.crime-prevention.org/english/crime/CMP/quebec/qc_1.html
  http://www.crime-prevention.org/francais/crime/CMP/quebec/qc_1.html

Organisations

- Hamilton Fish Institute – U.S. organization working to make schools and communities safer for learning.
  http://www.hamfish.org/programs/all.html

- YouCAN – A youth led group promoting understanding.
  http://www.youcan.ca/info/canprograms.html

- Parc Avenue YMCA. Suspension Alternatives. / *Parc Avenue YMCA. Alternatives à la suspension*
  http://www.ymcamontreal.qc.ca/ymcaen.html
  http://www.ymcamontreal.qc.ca/ymcaen.html

Études

- School-aged Children Across Canada: A Patchwork of Public Policies, de Rianne Mahon.
  http://www.cprn.com/docs/family/sac_e.pdf

- Education Information
  http://ericir.syr.edu/Eric/

- Helping Schools Say Yes to Students who Say No
  http://www.reclaiming.com/articles/download/Helping_Schools_Say_Yes_to_Childre n_Who_Say_No.pdf

- Caledon Institute of Social Policy, novembre 2000. Crime Prevention Starts at an Early Age.
  http://www.crime-prevention.org/english/publications/caledon/crimepre.pdf

- Solicitor General of Canada. Youth Violence and Youth Gangs: Responding to Community Concerns/ *La violence chez les jeunes et l'activité des bandes de jeunes : Réponses aux préoccupations communautaires*
  http://www.sgc.gc.ca/epub/pol/e199456/e199456.htm
  http://www.sgc.gc.ca/fpub/pol/f199456/f199456.htm

Ressources du projet 6 – The Can

Ressources du Centre national de prévention du crime

- National Crime Prevention Centre/ *Centre national de prévention du crime*
  http://www.crime-prevention.org/english/main.html
  http://www.crime-prevention.org/francais/main_f.html

Organisations

- New Beginnings for Youth
  http://www.nbfy.com

- Operation Go Home
  http://www.operationgohome.ca/index.html#here

- Ottawa Food Bank/ *La banque d'alimentation d'Ottawa*
  http://www.theottawafoodbank.ca/

- Social Housing Registry of Ottawa
  http://www.ccochousing.org/theregistry.htm

- Social Planning Council of Ottawa/ *Le Conseil de planification sociale d'Ottawa*
  http://www.spcottawa.on.ca/new_home_e.htm
  http://www.spcottawa.on.ca/new_home_french.htm

- United Way Centraide Ottawa
  http://www.unitedwayottawa.ca/english/home/home.htm

http://www.unitedwayottawa.ca/francais/accueil/accueil.htm

Études

- Child Poverty in Ottawa: A presentation to the Ottawa-Carleton Child Poverty Action Group
  http://www.spcottawa.on.ca/PDFs/Presentations/Presentation%20to%20Child%20Poverty%2
  0AG.pdf

- Rental Housing: Unlocking the Opportunity for a National Rental Housing Strategy
  http://www.udi.bc.ca/pdf/Rental%20Housing%20Supply%20Alliance%20pres%20Nov.30%
  202001.pdf

- Study of Ottawa's Homeless Population
  http://www.uottawa.ca/academic/socsci/crcs/homeless/index.htm

- Gearing Towards Success, Overcoming the Challenges our Children Face, 2002/ *Les rouages du progrès! Surmonter les défis auxquels font face nos enfants*
  http://www.spcottawa.on.ca/PDFs/Publications/spc_Publications_Gearing%20Eng.PDF
  http://www.spcottawa.on.ca/PDFs/Publications/Gearing%20French.PDF

Sources de financement des RCRPP

Bailleurs de fonds du projet

• Learning and Skills Television of Alberta Limited
• Centre national de prévention du crime

Appui financier des entreprises

• BCE Inc.
• Fondation de bienfaisance du Canadien Pacifique
• Hydro-Québec
• IPSCO Inc.
• Power Corporation du Canada

Sincères remerciements

Nous tenons à souligner l'appui généreux que nous avons reçu dans le passé des ministères suivants du gouvernement fédéral, qui ont assuré le financement de base des RCRPP depuis leur création en décembre 1994 jusqu'au 31 mars 2000. Sans leur appui, les RCRPP n'auraient pas pu devenir le participant crucial à l'élaboration des politiques qu'il est maintenant devenu.

- Agence canadienne de développement international
- Citoyenneté et Immigration
- Développement des ressources humaines Canada
- Pêches et Océans
- Santé Canada
- Transports Canada
- Travaux publics et Services gouvernementaux Canada